



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6425^e séance

Mardi 16 novembre 2010, à 9 h 30
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Hague	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Spindelegger
	Bosnie-Herzégovine	M. Alkalaj
	Brésil	M. Patriota
	Chine	M. Li Baodong
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rodham Clinton
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Gabon	M. Issoze-Ngondet
	Japon	M. Matsumoto
	Liban	M. Salam
	Mexique	M. Heller
	Nigéria	M. Ajumogobia
	Ouganda	M. Okello Oryem
	Turquie	M. Apakan

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 9 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, S. E. M. Ali Ahmed Karti, Ministre soudanais des affaires étrangères.

Sur l'invitation du Président, M. Karti (Soudan) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Karti.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Pagan Amum, Secrétaire général du Mouvement populaire de libération du Soudan.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Pagan Amum à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Thabo Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan.

Il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Mbeki qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Johannesburg.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité souligne que la situation au Soudan constitue l'un des défis les plus urgents auxquels il fait face.

Il réaffirme son attachement indéfectible à la souveraineté, l'indépendance, la paix et la stabilité du Soudan et à un avenir paisible et prospère pour l'ensemble du peuple soudanais, et exprime son appui à la mise en œuvre intégrale et en temps voulu, par les parties soudanaises, de l'Accord de paix global, y compris la tenue de référendums sur l'autodétermination de la population du Sud-Soudan et le statut de l'Abyei et de consultations populaires au Kordofan méridional et dans le Nil bleu, ainsi qu'à un règlement pacifique, global et sans exclusive de la situation au Darfour.

Le Conseil de sécurité rappelle que la responsabilité de la mise en œuvre de l'Accord incombe entièrement aux parties soudanaises, réaffirme son soutien aux efforts que celles-ci déploient à cette fin et les encourage à les poursuivre et se félicite du rôle de premier plan joué par l'Union africaine et de l'appui apporté par le Groupe de haut niveau de l'Union africaine, sous la direction du Président Thabo Mbeki, ainsi que par l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Le Conseil note l'engagement pris par les parties de mettre en œuvre l'Accord, demeure activement saisi de la question et se déclare disposé à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la mise en œuvre intégrale de l'Accord par les parties. Il souligne l'importance de la coordination étroite des acteurs internationaux qui collaborent aux processus de paix au Soudan.

Le Conseil de sécurité prie instamment les parties à l'Accord de prendre d'urgence, tout en s'employant à renforcer l'intérêt pour l'unité et à reconnaître le droit de la population du Sud-Soudan à l'autodétermination, les mesures nécessaires pour s'acquitter de l'engagement qu'elles ont de nouveau contracté à la réunion de haut niveau sur le Soudan tenue à New York le 24 septembre, de garantir la tenue pacifique et rapide de référendums crédibles et libres dont les résultats refléteraient la volonté de la population du Sud-Soudan et de l'Abyei, ainsi que le prévoit l'Accord.

Il accueille avec satisfaction le début des inscriptions pour le référendum sur le Sud-Soudan, le 15 novembre, et souhaite que des efforts supplémentaires soient fournis pour que les référendums aient lieu le 9 janvier 2011 conformément à l'Accord et comme prévu dans le calendrier établi par la Commission chargée du référendum du Sud-Soudan.

Il se déclare préoccupé par les retards persistants observés dans le versement à la Commission de l'intégralité des fonds nécessaires à la poursuite des préparatifs. Le Conseil demande à toutes les parties et à tous les États Membres de respecter les résultats de référendums crédibles organisés en application de l'Accord, qui reflètent la volonté de la population du Sud-Soudan et de l'Abyei. Il prie toutes les parties de s'abstenir de toute action unilatérale et de mettre en œuvre l'Accord.

Le Conseil de sécurité souligne qu'il importe que les parties à l'Accord progressent rapidement en vue d'organiser le référendum sur l'Abyei, d'apporter des solutions aux questions en suspens relatives à l'Accord et de régler les questions essentielles portant sur l'après-référendum par des moyens pacifiques et de manière mutuellement avantageuse, notamment celles qui concernent la frontière, la sécurité, la citoyenneté, les dettes, les biens, la monnaie et les ressources naturelles.

Il se félicite, à cet égard, des progrès réalisés dans les négociations menées sous la direction du Président Mbeki en ce qui concerne un cadre de règlement des questions en suspens relatives à la mise en œuvre de l'Accord de paix global et aux futures relations entre le Nord et le Sud-Soudan, qui a fait l'objet d'un accord le 13 novembre. Il prie instamment toutes les parties de reprendre rapidement les négociations sur l'Abyei et de parvenir sans plus tarder à un accord sur toutes les questions en suspens.

Le Conseil souligne que les parties à l'Accord doivent promouvoir le calme, notamment en assurant, immédiatement et par la suite, aux habitants du Soudan de quelque nationalité que ce soit, y compris aux Sud-Soudanais qui vivent dans le Nord du pays et aux Nord-Soudanais qui vivent dans le Sud, que leurs droits, leur sécurité et leurs

biens seront respectés quelle que soit l'issue des référendums. Le Conseil demande qu'il soit immédiatement mis fin aux déclarations qui menacent la sécurité des populations vulnérables. Le Conseil souligne que la protection des civils incombe au premier chef aux autorités soudanaises. Il prie instamment les parties de coopérer activement avec les chefs locaux afin d'atténuer les tensions dans l'Abyei et d'autres zones frontalières.

Le Conseil réaffirme son appui à la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et appelle de nouveau toutes les parties à coopérer pleinement avec la Mission afin que celle-ci puisse s'acquitter de son mandat en cette période décisive, notamment en garantissant l'accès intégral et sans entrave et la liberté de circulation du personnel et du matériel de la Mission et l'acheminement du matériel nécessaire aux référendums. Il accueille avec satisfaction et soutient l'action menée par l'Organisation des Nations Unies en matière de planification de mesures d'urgence relatives aux référendums et demande aux États Membres d'appuyer les efforts de la MINUS.

Le Conseil de sécurité réaffirme le soutien qu'il apporte au Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan, dirigé par le Président Benjamin Mkapa. Il souligne l'importance de la coordination étroite du Groupe et de toutes les missions d'observation nationales et internationales.

Le Conseil de sécurité souligne que quelle que soit l'issue des référendums, la poursuite de la coopération entre les parties à l'Accord de paix global demeurera une exigence fondamentale pour la gestion du processus de transition, la mise en œuvre des accords post-référendaires et le maintien de la paix et de la prospérité, et insiste, à cet égard, sur les bienfaits mutuels du partenariat. Le Conseil engage la communauté internationale à apporter son appui à ces efforts. Il exhorte les parties à l'Accord de paix global à respecter leurs obligations.

Le Conseil de sécurité réaffirme son soutien au processus de paix mené par l'Union africaine et l'ONU en faveur du Darfour, qu'accueille l'État du Qatar, aux efforts du Médiateur en chef

conjoint, M. Djibril Bassolé, et aux principes qui régissent les négociations. Le Conseil encourage vivement tous les mouvements rebelles à adhérer au processus de paix sans délai ni conditions préalables et toutes les parties à mettre immédiatement fin aux hostilités et à entamer de manière constructive des négociations en vue de parvenir à une paix durable au Darfour. Le Conseil de sécurité se déclare préoccupé par les attaques menées par des milices contre des civils et demande de cesser immédiatement tout appui à ces groupes. Le Conseil se déclare disposé à envisager de prendre des mesures contre toute partie dont les activités porteraient atteinte à la paix au Darfour.

Le Conseil de sécurité se déclare profondément préoccupé par l'intensification de la violence et de l'insécurité au Darfour, notamment les violations du cessez-le-feu, les attaques menées par des groupes rebelles, les bombardements par l'aviation du Gouvernement soudanais, l'intensification des combats intertribaux et les agressions contre le personnel humanitaire et les forces de maintien de la paix, qui ont limité l'accès des agents humanitaires aux zones de conflit où se trouvent les populations civiles vulnérables. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité demande à toutes les parties de protéger les civils et de maintenir l'accès intégral, sans entrave et en toute sécurité des agents humanitaires aux populations qui ont besoin d'une assistance. Le Conseil note qu'il faut soutenir les efforts visant à faire cesser l'afflux d'armes au Darfour en violation de l'embargo sur les armes renforcé par la résolution 1945 (2010). Le Conseil de sécurité rappelle l'importance qu'il attache à la fin de l'impunité et à la poursuite en justice des auteurs de crimes commis au Darfour.

Le Conseil de sécurité réaffirme son soutien à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, demande une nouvelle fois au Gouvernement soudanais et à toutes les parties concernées de collaborer pleinement avec la mission dans l'exercice de son mandat et de lui assurer un accès intégral et sans entrave et une liberté de mouvement, et réitère l'appel qu'il a lancé pour mettre fin à l'impunité des auteurs d'attaques contre les forces de maintien de la paix et le personnel humanitaire.

Le Conseil de sécurité se félicite de l'amélioration des relations entre le Soudan et le Tchad et encourage les deux pays à approfondir leur collaboration pour contribuer à la paix et la stabilité au Darfour et dans l'ensemble de la région.

Le Conseil de sécurité engage à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix pour le Soudan oriental, notamment ses dispositions concernant le relèvement, le redressement et le développement, et se félicite de ce que le Gouvernement koweïtien ait pris l'initiative d'organiser, en décembre 2010, une conférence sur l'investissement et le développement au Soudan oriental.

Le Conseil de sécurité appelle au respect du droit international, du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire; à la protection de la liberté d'expression; à l'accès du personnel humanitaire sur l'ensemble du territoire du Soudan, y compris dans les zones frontalières, et à mettre fin au harcèlement de la société civile. Le Conseil souligne combien il importe que les femmes participent plus largement aux processus de paix au Soudan.

Le Conseil note les besoins considérables du Soudan sur les plans humanitaire, du redressement rapide et de la consolidation de la paix et engage les autorités soudanaises et les donateurs internationaux à honorer les engagements qu'ils ont pris pour y subvenir.

Le Conseil de sécurité souligne que la mise en œuvre intégrale et en temps voulu de l'Accord de paix global est essentielle à la paix et la stabilité au Soudan et dans la région et à la coopération future entre le Soudan et la communauté internationale, et considère que la coopération durable entre les parties sera essentielle au bien-être du peuple soudanais dans son ensemble. Le Conseil affirme que l'objectif central de la communauté internationale et de toutes les parties au Soudan est la coexistence pacifique du peuple soudanais, la gouvernance démocratique, l'état de droit, la responsabilisation, l'égalité, le respect des droits de l'homme, la justice et le développement économique, notamment la mise en place des

conditions nécessaires pour permettre aux communautés touchées par le conflit d'acquérir des moyens d'existence durables. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2010/24.

Je salue la présence du Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, et je l'invite à prendre la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui m'est offerte de m'adresser au Conseil en ce moment d'une importance cruciale pour le peuple soudanais et la sous-région. Dans moins de deux mois, le peuple du Sud-Soudan va exercer son droit de vote et se prononcer sur l'avenir du Sud, conformément à l'Accord de paix global de 2005 et avec l'appui du Conseil et de la communauté internationale.

Le processus d'inscription sur les listes électorales dans la perspective du référendum a commencé sur tout le territoire du Sud-Soudan, ainsi que dans 165 localités dans le Nord et huit pays étrangers. Je félicite la Commission du référendum du Sud-Soudan de cette avancée. Le début de ce processus indique que le référendum suit le calendrier prévu.

Pour que le référendum se déroule sans heurt et que le peuple soudanais en accepte pacifiquement les résultats, il est indispensable que le processus soit crédible et transparent, et reflète les aspirations de la population.

Je reste préoccupé par les retards dans les préparatifs, dus en partie à la nette insuffisance du financement national. Il faut lever tous les obstacles qui subsistent pour que la Commission du référendum puisse financer ses opérations; nommer, former et déployer le personnel nécessaire et prendre les décisions essentielles sans tarder.

La communauté internationale, y compris le système des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les donateurs, est disposée à apporter une assistance supplémentaire. La Mission des Nations Unies au Soudan continue d'apporter une assistance technique et logistique à la Commission du référendum du Sud-Soudan et déploie actuellement du personnel supplémentaire pour appuyer ce processus. L'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) apportera une contribution sous forme de moyens aériens, tandis que le Programme des

Nations Unies pour le développement et l'Organisation internationale pour les migrations apportent leur aide pour l'achat du matériel et le vote à l'étranger.

Par ailleurs, j'ai constitué un groupe dirigé par l'ancien Président de la Tanzanie, M. Benjamin Mkapa, qui sera chargé d'observer les référendums au Sud-Soudan et dans la région de l'Abyei. Le groupe se trouve actuellement dans le pays pour observer comment se déroule la première semaine du processus d'inscription sur les listes électorales. J'appelle les parties soudanaises à tirer au maximum profit de sa présence.

Outre cet appui direct au processus, la communauté humanitaire a conçu un plan d'urgence pour être en mesure d'apporter rapidement son assistance dans l'éventualité où le référendum donnerait lieu à des violences. Environ 63 millions de dollars sont nécessaires pour déployer de manière préventive l'aide humanitaire à proximité de possibles points chauds. Nous devons également assurer l'accès aux zones frontalières contestées. L'appui du Conseil à ces efforts serait le bienvenu.

Indépendamment de la bonne volonté et du soutien de la communauté internationale, les référendums sont des processus soudanais. L'engagement de la communauté internationale ne saurait remplacer la disposition des parties à s'acquitter de leurs responsabilités. Le Gouvernement soudanais, le Gouvernement du Sud-Soudan et les Commissions des référendums doivent être à la hauteur et relever ce défi.

Les parties à l'Accord de paix global ont réaffirmé à plusieurs occasions qu'il leur incombait non seulement d'organiser et de conduire les référendums, mais aussi d'assurer la sécurité et de mettre en place un climat propice à l'exercice des droits civiques et politiques. À cet égard, la protection des Sud-Soudanais qui vivent dans le Nord et des nordistes qui vivent dans le Sud est un sujet de grande préoccupation, de même que la possibilité d'un retour aux souffrances et aux pertes en vies humaines ayant caractérisé la longue guerre qui a opposé le Nord au Sud.

Je me félicite que des ministres du Gouvernement soudanais et du Gouvernement du Sud-Soudan aient récemment déclaré que la reprise des hostilités n'était pas envisageable. Pourtant, nous avons également entendu des déclarations publiques hostiles et des

accusations de violations du cessez-le-feu, qui risquent d'attiser les craintes et de provoquer des incidents de sécurité isolés susceptibles de dégénérer en un conflit de plus grande ampleur. Le risque de retomber dans un conflit sans le vouloir est particulièrement élevé dans l'Abyei, où les Misseriya vont prochainement effectuer la transhumance annuelle vers le sud du pays. Les sensibilités sont à fleur de peau et peu de progrès ont été accomplis dans la recherche d'une solution pour sortir de l'actuelle impasse politique.

Nous envisageons, en coopération avec les deux parties, des possibilités d'augmenter les effectifs de l'ONU pour renforcer la sécurité durant et après le référendum ainsi que notre capacité de vérifier et de nous tenir informés d'éventuelles violations du cessez-le-feu et de protéger la population civile dans toute la zone d'opérations de la Mission. Cependant, la présence de forces des Nations Unies ne suffira pas à empêcher un retour à la guerre en cas d'hostilités généralisées. Le seul moyen de maintenir la paix est que les parties s'engagent clairement à s'abstenir de se lancer dans des diatribes enflammées, respectent les mécanismes de cessez-le-feu prévus dans l'Accord de paix global et rassurent la population quant à leur volonté de travailler ensemble.

À cet effet, les négociations sur les accords post-référendaires sont essentielles pour apaiser les craintes de la population soudanaise. Cela est encore plus nécessaire dans l'Abyei, où la confusion et les appréhensions concernant les questions portant sur l'après-référendum, notamment la citoyenneté, les droits de pacage, l'accès aux points d'eau et la répartition des revenus pétroliers, contribuent à miner la situation politique et à menacer la sécurité.

J'estime encourageantes les discussions sur ces questions et d'autres problèmes qui ont actuellement lieu entre les parties à l'Accord de paix global dans le cadre de négociations facilitées par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Je les exhorte à sortir de l'impasse sur la question de l'Abyei, à s'employer à organiser un référendum crédible dans le Sud-Soudan et à bâtir un avenir paisible et prospère aussi bien dans le nord que dans le sud du Soudan en garantissant la protection et la sécurité des groupes minoritaires, quels que soient les résultats du référendum.

J'en viens maintenant à la situation au Darfour, où il demeure urgent de parvenir à un règlement global

et complet. Le Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour, avec l'appui du Gouvernement qatari et d'autres partenaires, a réalisé des progrès. Il organise des consultations avec les parties pour envisager d'éventuels compromis sur les questions en suspens, la plus importante étant la question du statut administratif du Darfour.

Le processus de paix de Doha a été conçu de telle manière que d'autres mouvements – en particulier le Mouvement pour la justice et l'égalité et l'Armée de libération du Soudan/Abdul Wahid – puissent se joindre aux pourparlers. M. Bassolé poursuit ses consultations avec ces mouvements en vue de les associer au processus de négociation. Je salue les efforts déployés par le Mouvement pour la justice et l'égalité pour se joindre aux pourparlers ainsi que la présence d'un de ses dirigeants à Doha.

Malheureusement, de nouveaux accrochages ont régulièrement lieu sur le terrain entre les Forces armées soudanaises et le Mouvement pour la justice et l'égalité et les affrontements se poursuivent entre les Forces armées soudanaises et l'Armée de libération du Soudan/Abdul Wahid dans le Djebel Marra.

Je suis profondément préoccupé par l'impact que ces affrontements ont sur les civils innocents, une situation totalement inacceptable, et j'insiste de nouveau sur la nécessité de garantir l'accès à l'est du Djebel Marra, où la situation humanitaire est, selon certaines informations, catastrophique. J'invite instamment les membres du Conseil à se joindre à moi pour exiger des parties qu'elles lèvent toutes les restrictions imposées à la liberté de circulation des forces de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et du personnel humanitaire. La poursuite de ces combats laisse craindre que les parties ne sont toujours pas prêtes à déposer les armes.

C'est pourquoi je voudrais soumettre quatre requêtes particulières au Conseil.

Je lui demande, premièrement, d'encourager le Gouvernement et les mouvements à faire preuve de souplesse au moment où le Médiateur en chef conjoint recherche des compromis en consultation avec eux. Pour pouvoir être accepté au Darfour, tout accord doit tenir compte des causes profondes du conflit et mettre fin à la marginalisation de la région. À cette fin, des concessions importantes devront être faites en ce qui concerne le partage du pouvoir et des richesses, et des efforts sincères devront être déployés pour résoudre les

questions relatives à la justice nationale et internationale ainsi qu'à la recherche de la vérité et de la réconciliation.

Deuxièmement, d'encourager les mouvements qui ne participent pas à ce processus à prendre des engagements et à démontrer, par des mesures concrètes, leur attachement au processus de paix. Il est particulièrement important d'exhorter le Gouvernement et le Mouvement pour la justice et l'égalité à conclure un nouvel accord pour mettre fin aux hostilités et à négocier les conditions d'un cessez-le-feu.

Troisièmement, d'appuyer les conclusions du processus de Doha et les mesures ultérieures visant à faire accepter l'accord de paix à l'ensemble de la population.

Quatrièmement, d'encourager le Gouvernement soudanais à prendre des mesures concrètes pour répondre aux attentes des habitants du Darfour qui ont besoin de sécurité, en particulier eu égard à la criminalité et l'impunité, de voir respecter leurs droits politiques et civils et d'une aide économique pour reconstruire leur vie et retourner dans leurs foyers s'ils le souhaitent. À cette même fin, j'exhorte le Soudan à se conformer à la décision du Conseil figurant dans la résolution 1593 (2005).

Les prochains mois seront probablement difficiles pour la population du Soudan et la communauté internationale présente dans le pays. Le référendum peut changer l'avenir du pays et avoir des répercussions considérables dans l'ensemble de la région. La communauté internationale et les parties à l'Accord de paix global, qui ont souligné ces cinq dernières années combien il était important de promouvoir l'unité, doivent à présent respecter la volonté de la population du Sud-Soudan.

À l'avenir, nous ne devons pas oublier que ce référendum, aussi crucial qu'il soit, est l'un des éléments d'un accord qui a mis fin à une horrible guerre. Ce même accord a également ouvert la voie à un renforcement du processus de démocratisation et de développement au Soudan et a contribué à la stabilisation de la région. Les parties soudanaises doivent admettre que la vision d'un Soudan nouveau, dont les grandes lignes sont définies dans l'Accord de paix global, reste tout aussi réaliste aujourd'hui qu'il y a 10 ans, quelle que soit l'issue du référendum.

Si la confiance obtenue en 2005 est rétablie, les parties pourront mettre au point des modèles d'association et de coopération constructifs, ce qui influera aussi de façon décisive et favorable sur l'action menée en vue de parvenir à un règlement définitif du conflit au Darfour.

Le rôle du Conseil demeure essentiel. J'exhorte ses membres à établir des passerelles entre le nord et le sud et, dans le même esprit, à faire en sorte de remédier aux profonds déséquilibres qui alimentent le conflit dans d'autres parties du Soudan afin d'associer le Darfour à un avenir stable, prospère et équitable au Soudan.

Je compte continuer à coopérer étroitement avec le Conseil de sécurité à l'approche de la tenue des référendums et au moment où nous nous efforçons d'aider le Soudan à relever ces défis majeurs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

J'espère pouvoir donner maintenant la parole à M. Thabo Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan. Nous ne pouvons pas établir de contact visuel en raison d'une coupure de courant à Johannesburg, mais je crois qu'il peut nous entendre et que nous pourrions également l'entendre.

M. Mbeki (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous assure qu'il n'y a aucune panne à Johannesburg; il s'agit d'un problème de connexion.

Le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan tient à remercier le Conseil de lui donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil pour la deuxième fois cette année.

Comme les membres du Conseil le savent, le Soudan doit relever d'urgence trois défis majeurs : premièrement, mettre en œuvre l'Accord de paix global; deuxièmement, négocier un accord post-référendaire; et, troisièmement, instaurer une paix juste et durable au Darfour.

S'agissant du premier défi, nous voudrions confirmer que l'inscription sur les listes électorales a commencé hier dans le Sud-Soudan. Nous sommes convaincus que toutes les parties concernées feront en sorte que l'ensemble du processus se déroule dans des conditions garantissant la crédibilité du référendum. Dans ce cadre, les partis politiques, y compris le Parti

du Congrès national (NCP) et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) ont adhéré au code de conduite préparé par notre groupe, ce qui leur impose l'obligation d'assurer des référendums libres et réguliers, ainsi que des consultations populaires. En même temps, ils se sont engagés à respecter le résultat du référendum.

Afin d'appuyer le processus du référendum, le Groupe restera en contact étroit avec la Commission chargée du référendum du Sud-Soudan, la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), le NCP, le Gouvernement soudanais, le MPLS, le Gouvernement du Sud-Soudan et l'équipe de surveillance des Nations Unies dirigé par S. E. M. Benjamin Mkapa, et le Conseil des partis politiques qui est chargé de l'application du code de conduite.

Deuxièmement, au cours de la semaine du 22 novembre, notre groupe facilitera des négociations auxquelles participeront S. E. le Président Omar Hassan Al-Bashir et S. E. le Premier Vice-Président Salva Kiir Mayardit pour régler la question de l'Abyei. Ils ont tous les deux convenu qu'avec l'aide de notre groupe, ils feront tout leur possible pour parvenir d'urgence à un accord sur cette question. Dans ce contexte, nous aimerions également saisir la présente occasion pour saluer le Conseil soudanais des églises d'avoir pris l'initiative de convoquer une importante réunion des dirigeants des Ngok Dinka et des Misseriya qui doit avoir lieu dans une dizaine de jours.

Troisièmement, le Comité technique spécial des frontières commencera immédiatement à délimiter la frontière entre le Nord et le Sud. De même, le comité du NCP et du MPLS est prêt à entamer des discussions sur les cinq zones frontalières litigieuses.

Quatrièmement, les partenaires restent attachés au maintien de la paix et utilisent ainsi les structures créées par l'Accord de paix global qui impliquent la participation de la MINUS pour régler toutes les questions relatives au maintien de la paix et de la sécurité. À cet égard, notre groupe maintient des contacts réguliers avec les parties et avec la MINUS.

Comme les membres du Conseil le savent, notre groupe facilite les négociations que nous avons lancées le 10 juillet pour conclure les accords post-référendaires. Et comme le Conseil le sait également, ces négociations portent sur des questions telles que la sécurité, la citoyenneté, les ressources en pétrole et en eau, la question des devises, les actifs et les passifs, et

les traités et accords internationaux. Les parties ont effectivement entamé un dialogue sur ces questions, mais notre groupe craint que les discussions ne progressent pas à un rythme satisfaisant. C'est pourquoi nous organiserons une réunion extraordinaire avec les parties avant la fin du mois pour convenir des moyens d'accélérer et de mieux coordonner les négociations.

Nous voudrions à cet égard informer le Conseil de l'importante réunion des parties – le MPLS et le NCP – que notre groupe a organisée à Khartoum entre le 7 et le 13 novembre à la demande des parties et à laquelle le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios, et l'Envoyé spécial des États-Unis, M. Scott Gration, et l'Ambassadeur Princeton Lyman ont assisté en leur qualité d'observateurs. La réunion a convenu d'un document majeur dans lequel figurent les principes qui guideront les travaux des parties sur toutes les questions et définiront les relations entre le Nord et le Sud-Soudan quel que soit le résultat du référendum du Sud-Soudan. Et ce document contient également des décisions relatives au règlement de toute question en suspens relative à l'Accord de paix global, ce que j'ai déjà évoqué, ainsi que des décisions qui guideront la teneur des négociations relatives aux accords post-référendaires.

Ce document, intitulé « Cadre de règlement des questions en suspens relatives à la mise en œuvre de l'Accord de paix global et aux relations futures entre le Nord et le Sud-Soudan », sera achevé, signé et publié une fois que les négociations sur l'Abyei, que j'ai mentionnées, se seront terminées.

Les événements récents et actuels au Darfour, notamment les affrontements entre les Forces armées soudanaises et le Mouvement rebelle pour la justice et l'égalité, que le Secrétaire général a mentionnés, soulignent la nécessité urgente d'instaurer la paix au Darfour. Dans ce contexte, je suis certain que le Conseil est informé des décisions qui ont été adoptées le 6 novembre lors de la réunion du Forum consultatif sur le Soudan à Addis-Abeba. Je fais référence ici en particulier à la décision selon laquelle notre groupe et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) devraient, avec l'aide du Gouvernement qatari, au mois de décembre et avant le référendum du Sud-Soudan, lancer un processus politique au Darfour qui aboutirait à la tenue d'une conférence Darfour-Darfour ouverte à tous. Les débats de cette conférence reposeront sur les négociations de

Doha et sur d'autres documents pertinents, comme le rapport du Groupe de l'Union africaine sur le Darfour. Et cette conférence prendra les décisions nécessaires qui favoriseront la conclusion la plus rapide possible d'un accord politique général sur le Darfour.

Nous avons également convenu avec le Gouvernement soudanais qu'entre-temps, ce dernier devrait prendre toutes les mesures nécessaires, en coopération avec la MINUAD, pour faciliter le retour volontaire des réfugiés et des personnes déplacées dans leur lieu d'origine, et donc pour aborder la question de la justice et de la réconciliation. Nous croyons que nous verrons des progrès se produire dans ces domaines au cours des prochains mois.

Nous avons le plaisir d'informer le Conseil que le Président Al-Bashir et le Premier Vice-Président Salva Kiir Mayardit ont continué de coopérer pleinement avec notre groupe, mus par la volonté commune de régler les divers problèmes soudanais. Nous avons bon espoir que le Conseil leur transmettra un solide message d'encouragement alors qu'ils œuvreront ensemble et séparément au cours des prochains mois, ce qui sera déterminant pour l'avenir du Soudan et, dans une certaine mesure, de l'Afrique.

Comme nous l'avons fait par le passé, nous félicitons la MINUS et la MINUAD pour leur travail très utile et nous réitérons notre appréciation pour l'excellente coopération qu'elles accordent constamment à notre groupe. C'est pourquoi nous sommes convaincus que le Conseil continuera de leur accorder l'appui dont elles auront besoin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mbeki pour son exposé et pour tout le travail qu'il accomplit, et je le remercie surtout de s'adresser au Conseil d'une si grande distance. Nous ne pouvions pas le voir, mais je peux l'assurer que nous l'avons écouté avec grande attention. Je retire tout ce que j'ai dit sur la panne à Johannesburg. Nous imputerons plutôt à New York la faute de tous nos problèmes techniques.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ali Ahmed Karti, Ministre soudanais des affaires étrangères.

M. Karti (Soudan) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit permis d'emblée de féliciter tous les peuples et tous les pays du monde épris de paix en ce jour de l'Eid al-Adha. Nous nous réunissons aujourd'hui alors

que le monde islamique et les musulmans du monde entier célèbrent cette fête importante. Je tiens également à vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir été si déterminé à organiser ce débat sur le Soudan à un moment si opportun. Je tiens également, par votre entremise, à féliciter et à saluer le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, les ministres et mes frères de la délégation du Gouvernement du Sud-Soudan. J'avais espéré qu'ils seraient assis près de moi plutôt que de l'autre côté de la table. Nous étions pourtant proches les uns des autres à la réunion d'Addis-Abeba et lors d'une réunion parrainée par le Gouvernement autrichien.

J'espère sincèrement que le débat d'aujourd'hui aboutira à une approche sage et raisonnable qui aidera les deux parties à réaliser une paix globale dans l'optique de l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables qui mettront fin à la guerre et aux conflits.

Comme c'est la première fois que je m'adresse au Conseil, je tiens à assurer ses membres que mon gouvernement est pleinement attaché à compléter les dernières phases requises par l'Accord, y compris la tenue du référendum sur le droit à l'autodétermination du Sud-Soudan, ainsi que du référendum sur la région de l'Abyei. Si le Conseil se souvient des efforts déployés pour mettre en œuvre l'Accord au cours des dernières années et des obstacles qui ont été surmontés, il verra que les deux parties sont capables de trouver des solutions politiques aux questions non réglées. En l'occurrence, cela nous permettra d'organiser un référendum juste, impartial et crédible qui permettra à nos frères du Sud d'exprimer leur libre volonté, indépendamment de toute influence indésirable.

Le référendum est un engagement que nous nous devons d'honorer, et nous sommes prêts à le faire. Cependant, nous devons tous comprendre que le référendum n'est pas une fin en soi, mais un moyen qui doit nous mener à la paix et à la stabilité.

L'accord qui a accordé au Sud-Soudan le droit à l'autodétermination fait partie des décisions les plus audacieuses prises sur l'ensemble du continent africain. Cette décision a été prise en vue de mettre fin à la guerre civile et de parvenir au règlement pacifique de l'un des conflits les plus longs qu'ait connus le continent. Au niveau national, il s'agit de la décision la plus audacieuse prise par un gouvernement depuis l'indépendance. J'attire ici l'attention du Conseil sur le fait que les dirigeants qui ont adopté ces décisions

méritent reconnaissance et éloges plutôt que les pressions, les calomnies ou les fausses accusations que l'on peut entendre.

Je tiens à rappeler devant ce Conseil l'engagement pris par le Gouvernement soudanais d'organiser le référendum à la date prévue et d'en accepter les résultats, qu'ils soient favorables à l'unité ou à la sécession. Le Gouvernement soudanais a accepté de tenir ce référendum parce qu'il voulait régler pacifiquement toutes les questions en suspens. Ce choix doit donc être mené à bien. En conséquence, la tenue du référendum doit permettre une consolidation de la paix et de la stabilité au Soudan et être le prélude à un avenir prometteur et à des lendemains nouveaux pour l'ensemble du Soudan, le Nord comme le Sud.

Je voudrais dans ce contexte soulever un problème important, celui du financement de la Commission du référendum du Sud-Soudan. Comme les membres le savent probablement, il a été convenu que la Commission serait financée selon la répartition suivante : à hauteur de 48 % par les deux parties à l'Accord et de 50 % par la communauté internationale. Le Gouvernement soudanais a honoré cet engagement et a prévu en conséquence sa contribution en fonction des barèmes fixés par la Commission. Le Gouvernement soudanais a ainsi versé à ce jour 8,5 millions de dollars au total, au titre de la première tranche des sommes dues. Le Gouvernement avait de fait commencé à verser ses contributions avant même que la Commission n'ait préparé le budget du référendum. Nous continuerons de travailler en conséquence et d'honorer nos engagements financiers à chaque fois que la Commission nous fournira un nouveau barème de coûts.

Puisque notre gouvernement s'est engagé à verser l'intégralité de ses contributions, nous appelons la communauté internationale, et notamment la communauté des donateurs, à honorer ses propres engagements afin d'éviter de perturber les travaux de la Commission. Je tiens à souligner que lorsque certains déclarent que le Gouvernement ne respecte pas ses engagements en matière de financement, il s'agit tout simplement d'une tentative d'expédier les dépenses effectives, ce qui est une question à trancher par la Commission dans son programme d'action.

En ce qui concerne le statut de l'Abyei, il convient de rappeler que lorsque nous parlons de

l'Abyei, nous parlons de deux groupes ethniques différents qui coexistent dans la région depuis des temps immémoriaux; nous ne parlons pas de réserves de pétrole ou de richesses, qui s'épuiseront avec le temps. Nous parlons des droits légitimes et inaliénables de deux des principaux groupes ethniques de la région à la citoyenneté et à l'autodétermination, en même temps que du statut de la région dans laquelle ils vivent. Il nous appartient donc de faire preuve de raison et d'entendre la voix de la sagesse si nous voulons garantir la stabilité et perpétuer la coexistence pacifique séculaire des peuples de la région.

Nous tenons donc à rappeler ces facteurs positifs car nous comprenons parfaitement que l'objectif final est de parvenir à un règlement objectif accepté par les deux parties. Nous ne voulons pas imposer de solutions hâtives, qui ne feraient que prolonger le conflit. Nous attendons donc du Conseil de sécurité qu'il adopte une démarche méthodique face à la question de l'Abyei et de la mise en œuvre des aspects non réglés de l'Accord de paix global.

Je tiens ici à souligner que la communauté internationale doit prendre conscience de l'importance des réalisations qu'a permises déjà la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Le Conseil doit pour sa part aider les deux parties à l'Accord à œuvrer au rapprochement et promouvoir la confiance entre elles pour leur permettre de surmonter les obstacles qui les empêchent de mettre en œuvre et d'honorer leurs engagements restants de manière efficace et pacifique.

Tout en continuant de déployer des efforts intensifs pour régler les questions susmentionnées avant la tenue du référendum, nous continuons également d'aborder avec la même détermination les questions relatives aux ressources, à la citoyenneté et à la sécurité, ainsi qu'aux accords et instruments juridiques internationaux postérieurs au référendum. Je viens d'arriver à New York après avoir participé à une réunion organisée par le Gouvernement autrichien, au cours de laquelle nous avons débattu avec nos frères du Mouvement populaire de libération du Soudan de la portée de la relation entre le Nord et le Sud et de la situation qui suivra le référendum. Nous avons mis l'accent sur le fait que l'intégration entre le Nord et le Sud devrait se poursuivre, indépendamment du résultat du référendum.

Je voudrais informer le Conseil des progrès considérables récemment accomplis vers la signature

d'un accord-cadre devant régir les relations entre le Nord et le Sud. Les deux parties à l'Accord de paix global ont pris connaissance et débattu du projet d'accord-cadre approuvé hier soir par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine dirigé par M. Thabo Mbeki, ancien Président de l'Afrique du Sud. Cet accord historique fait la lumière sur les choix stratégiques du Nord et du Sud, dont le plus important est leur volonté partagée de ne jamais retomber dans la guerre. Cet accord-cadre historique esquisse un modèle sur lequel se fondera l'établissement d'une relation très privilégiée entre le Nord et le Sud, autour de la paix, de la compréhension mutuelle et de l'harmonie, et qui permettra aux deux parties d'œuvrer à un avenir meilleur. Nous informerons les membres du Conseil du détail de ce processus en temps voulu.

La réalisation de l'accord-cadre fait peser sur les épaules de la communauté internationale une responsabilité importante qui n'est pas moindre que celles relatives aux engagements des deux parties. La concrétisation de cet accord exigera des efforts inlassables et des encouragements constants, mais également la garantie d'un financement régulier. J'appelle donc les membres du Conseil à accorder une attention et un soin particuliers à la question.

S'agissant de la situation au Darfour, notre position concernant le règlement politique global est incontestable. Notre gouvernement a toujours été le premier à mettre en œuvre tous les engagements contractés en ce qui concerne les négociations. Il s'est montré prêt à débattre de bonne foi des différentes questions afin d'instaurer la paix et la sécurité dans l'ensemble du Darfour. En outre, je tiens ici à saluer les efforts de médiation de Doha déployés sous les auspices du Gouvernement de nos frères du Qatar, de la Ligue des États arabes, de l'Union africaine et de l'ONU sous la direction de M. Bassolé, et qui ont reçu l'appui des pays de la région. La paix au Darfour est notre priorité absolue et l'objectif stratégique du Gouvernement soudanais à ce stade. Toutefois, l'instauration de la paix et la signature d'un accord nécessitent un partenaire qui négocie de bonne foi. Il faut aussi que l'on ait une vision claire de l'avenir et que l'on soit déterminé à instaurer la paix.

En conséquence, compte tenu des positions très médiatisées de deux des dirigeants rebelles, qui s'opposent au processus de règlement politique de Doha et ont choisi la seule option militaire, il faut que

le Conseil fasse passer un message sérieux et décisif. Ce message devrait contraindre les deux parties à s'asseoir à la table des négociations à Doha.

Il est déraisonnable et inacceptable que la paix soit l'otage de positions controversées et arrogantes, qui ne reflètent pas les aspirations et les attentes de la population du Darfour, qui a choisi la paix et espère la voir devenir une réalité dans les différentes zones de la région. Elle a fait ce choix en dépit d'actions militaires irresponsables et d'exactions, notamment des enlèvements et des attaques contre des convois d'aide humanitaire et des soldats de la paix. Ces actes destructeurs commis par les rebelles qui rejettent la paix visent à détourner l'attention du Gouvernement et à le pousser à l'affrontement militaire et à faire régner l'instabilité dans la région.

Comme les membres du Conseil le savent, le Gouvernement soudanais, tout en faisant tout ce qui est en son pouvoir pour promouvoir la sécurité et la stabilité au Darfour, a adopté une stratégie qui est actuellement mise en œuvre par l'intermédiaire de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et accorde, dans le même temps, une attention prioritaire aux projets de développement, de reconstruction et de relèvement à effet rapide. Nous pensons donc qu'une des premières tâches de la MINUAD, durant la prochaine phase, est de contribuer à la mise en œuvre de ces projets, d'autant que le Gouvernement soudanais a prévu un budget de 1,9 milliard de dollars à cette fin pour les quatre prochaines années.

Nous espérons donc que le Conseil de sécurité jouera un rôle de pionnier dans l'appui à la mise en œuvre de ces projets en invitant les donateurs et les partenaires internationaux à contribuer à leur réalisation. Nous pensons aussi que le Conseil peut aider à la mise en œuvre directe de ces projets, qui ouvriront la voie au retour dans leurs villages des personnes déplacées et leur permettront de reprendre des activités normales dans des conditions de sécurité stables sur plus de 90 % du territoire du Darfour. Le Gouvernement a également commencé à mettre en œuvre ces projets en se concentrant sur l'infrastructure et sur la construction de ponts, de routes et d'autres installations publiques.

Nous espérons donc que les délibérations menées aujourd'hui par le Conseil seront une bonne occasion de lancer un appel aux partenaires internationaux et

autres pour qu'ils contribuent à la réalisation de ces projets de développement, qui sont exécutés dans le cadre d'une nouvelle stratégie qui a été adoptée pour remédier à la situation au Darfour. Cette stratégie comprend cinq axes principaux : instaurer la sécurité; réinstaller les personnes déplacées; améliorer leur situation humanitaire; conclure des accords de règlement et de réconciliation internes; et promouvoir une démarche politique visant à parvenir à un règlement politique grâce à des actions tenant compte de la volonté de la population du Darfour et par l'intermédiaire de ses représentants aux organes législatifs et exécutifs, qui ont été élus lors des récentes élections.

Nous avons également pris des mesures pour mettre en œuvre des projets de développement sur le terrain. Cela consiste notamment à concevoir et à mettre en œuvre, en collaboration, avec les communautés locales, des projets qui contribueront à un développement équilibré dans la région et à fournir des ressources aux bergers qui vivent dans cette zone.

Je me dois également de signaler au Conseil que la nouvelle stratégie privilégie la lutte contre l'impunité, notamment contre l'impunité de ceux qui ciblent les soldats de la paix et les travailleurs humanitaires. Ces derniers sont avant tout nos hôtes. Nous devons les protéger et faciliter leur travail qui consiste, au fond, à nous aider à instaurer la paix et la stabilité au Darfour. Les efforts que nous déployons actuellement ne cesseront pas avant que les saboteurs ne soient traduits en justice. Nous savons qu'il est parfois difficile de les identifier, car ils se cachent dans les rangs des mouvements rebelles.

Compte tenu de ce qui a été dit par le Secrétaire général quant à la nécessité de mettre en œuvre la résolution 1593 (2005), je me dois de rappeler ici qu'il s'agit de l'une des résolutions qui ont suscité le plus d'agitation au Soudan. J'aurais espéré que la situation au Soudan, depuis l'adoption de cette résolution, donne au Conseil une raison et le courage de revoir sa position. Cette résolution a ouvert la porte aux forces du mal et à l'instabilité et ciblé les dirigeants sur lesquels nous devons compter pour conclure les accords de paix et honorer nos engagements. Malgré toutes les pressions exercées et les tentatives faites pour nous isoler, le peuple soudanais a décidé, lors des élections d'avril 2010, de nous confier cette tâche. L'appui de la population du Darfour au Président Al-Bachir a été écrasant et sans précédent dans l'histoire

de notre pays. Je pense donc qu'il faudrait revenir sur cette résolution.

S'agissant du processus de paix, je voudrais dire au Conseil que, depuis la signature de l'Accord de paix pour le Soudan oriental, le Gouvernement d'unité nationale a cherché à mettre en œuvre l'accord sur le terrain. Il a, ce faisant, agi seul et sans la moindre aide extérieure, quelle qu'elle soit.

Je voudrais rappeler au Conseil que, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de paix pour le Soudan oriental, le Gouvernement s'efforce d'organiser une conférence des donateurs et des investisseurs internationaux, qui se tiendra dans notre pays frère, le Koweït. Nous voudrions remercier le Koweït des efforts qu'il déploie pour promouvoir la stabilité au Soudan oriental. Je demande donc à tous les membres de la communauté internationale d'apporter un appui à la conférence sous la forme soit d'une aide directe soit d'investissements dans la reconstruction du Soudan oriental. J'exhorte tous les États Membres et les organisations internationales à participer à cette conférence.

Je voudrais, pour terminer, vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative de convoquer cette séance. Je tiens à remercier aussi les ministres et représentants des membres du Conseil. Nous espérons que les délibérations du Conseil seront fructueuses et nous permettront de surmonter nos difficultés en promouvant la confiance, en facilitant notre rapprochement et en nous aidant à renouveler notre détermination à achever le dernier volet de l'Accord de paix global de manière civilisée, sûre et sans heurts, conformément à l'accord lui-même et à ses objectifs.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à M. Pagan Amum.

M. Amum (*parle en anglais*): Je suis très reconnaissant de l'occasion qui m'est offerte de prendre la parole devant le Conseil de sécurité et de présenter les vues du Mouvement populaire de libération du Soudan et du Gouvernement du Sud-Soudan. Je tiens aussi à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que le Royaume-Uni, d'avoir pris l'initiative de convoquer cette séance à ce moment important. Je vous suis particulièrement reconnaissant, Monsieur, de m'inviter à cette séance. Votre présidence de la séance du Conseil d'aujourd'hui et le fait même que cette séance a lieu, sont un signe fort d'appui à la

pleine mise en œuvre de l'Accord de paix global, à la tenue dans les délais des référendums et surtout au maintien de la paix. J'aimerais saisir cette occasion pour transmettre au Conseil les salutations du Président Salva Kiir Mayardit, et pour remercier le Conseil de s'être rendu au Soudan le mois dernier. Sa visite a rassuré le peuple soudanais, plus particulièrement la population du Sud-Soudan, que le monde est attentif à son sort et qu'il est résolu à maintenir la paix au Soudan et à empêcher une nouvelle reprise des hostilités.

Je tiens tout d'abord à souligner que la détermination de l'APLS et du Gouvernement du Sud-Soudan de mettre en œuvre l'Accord de paix global ne fléchira point. La signature de l'Accord de paix global a été la clef de la fin de la guerre civile entre le Nord et le Sud. Sa mise en œuvre intégrale est le garant d'une paix durable au Soudan. Au cœur de l'Accord de paix global se trouve la disposition portant sur la tenue de deux référendums d'autodétermination au Sud-Soudan et dans l'Abyei. Nous nous félicitons vivement du début, hier et aujourd'hui, des inscriptions pour le référendum sur le Sud-Soudan. La participation a été impressionnante et pacifique. Cela prouve clairement que le référendum sur le Sud-Soudan se tiendra à la date prévue, le 9 janvier 2001. Il importe que le Conseil de sécurité envoie aujourd'hui aux parties un message ferme et catégorique selon lequel le référendum doit se tenir à la date prévue, que ses résultats doivent être respectés et que les parties à l'Accord de paix global – le Parti national du Congrès (PNC) et l'APLS – doivent coopérer pleinement à cette fin.

Le Gouvernement du Sud-Soudan s'est employé et continuera de s'employer à faire en sorte que le référendum se tienne dans les délais. Nous veillons à ce que toute la logistique nécessaire soit en place. Nous avons versé notre part de financement, et plus encore, et nous demandons aux membres du Conseil de bien vouloir user de leurs bons offices pour faire en sorte que nos partenaires – le Parti national du Congrès et le Gouvernement de Khartoum – en fassent de même.

En coopération avec l'ONU, nous nous employons à faire en sorte que tous les Sud-Soudanais éligibles puissent s'inscrire et voter de manière libre et régulière dans un processus pacifique. C'est à la population du Sud-Soudan qu'il incombe en dernier ressort de décider et de déterminer son avenir, en optant soit pour l'unité soit pour la sécession. Tous les

courants doivent pouvoir exprimer leur position dans la campagne électorale, pour l'unité ou pour la séparation, afin que les opinions de la population soient clairement déterminées. Il ne faut tolérer aucun acte d'intimidation ou de harcèlement contre ceux qui, dans le Sud comme dans le Nord, font campagne pour la sécession ou pour l'unité. Dans le Sud, nous sommes décidés à assurer la protection de tous, plus particulièrement ceux qui font campagne pour l'unité. Nous remercions la Mission des Nations Unies au Soudan et les autres organismes des Nations Unies, ainsi que la communauté internationale, de l'appui apporté à la Commission chargée du référendum du Sud-Soudan. Nous nous félicitons de leur engagement sans faille dans ce processus.

Tout indique que la population du Sud-Soudan votera très probablement pour l'indépendance en janvier. Nous demandons au Conseil et à tous les États Membres de l'ONU de respecter le choix de la population du Sud-Soudan qui sera attesté par l'issue du référendum.

Nous nous félicitons de la nomination en temps voulu du Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums, dirigé par le Président Mkapa. Nous nous félicitons aussi de l'action que mène le Groupe pour surveiller activement aussi bien l'inscription des électeurs que le scrutin. Nous demandons au Groupe de veiller activement à saisir les parties de tous les problèmes éventuels pour faire en sorte que le scrutin soit libre et régulier et que les résultats reflètent bien la volonté de la population du Sud-Soudan. Nous demandons au Groupe de valider rapidement les résultats afin de garantir la stabilité et un passage sans heurts au prochain stade du processus.

Parallèlement, le Gouvernement du Sud-Soudan est prêt à négocier et à accepter les accords post-référendaires, pour que s'établissent des relations claires et stables entre le Sud et le Nord du Soudan. Le Gouvernement du Sud-Soudan vient de négocier avec ses partenaires Nord-Soudanais un accord-cadre définissant les principes généraux qui régiront les relations futures entre le Sud-Soudan et le Nord-Soudan en tant que deux États souverains, et ce dans le cas où la population Sud-Soudanaise opte pour la séparation.

Nous nous félicitons de l'appui apporté par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan, sous la direction du Président

Thabo Mbeki, ainsi que de l'appui des États-Unis d'Amérique, de l'ONU, de l'Éthiopie, du Kenya, de la Norvège, de l'Égypte et d'autres partenaires, qui ont récemment approché les parties et organisé de nombreuses réunions afin de faciliter ces négociations.

La population et le Gouvernement du Sud-Soudan aspirent fortement à des relations pacifiques et de coopération entre le Sud et le Nord, des relations qui profitent à tous et qui assurent la protection de tous. Nous avons une histoire commune, et bien que nous soyons assis aux deux extrémités de la table du Conseil de sécurité et qu'il soit possible que la population du Sud-Soudan opte pour la sécession, nous resterons toujours voisins. Nous n'avons pas d'autre choix que d'être de bons voisins. Nous sommes économiquement interdépendants et nous devons donc être aussi des partenaires. Nous devons définir ensemble les bases et les détails de ce partenariat. Le Nord comme le Sud se doivent d'être des entités ou des États viables qui coopèrent pour le bien commun de leurs populations.

Une des questions d'importance cruciale, compte tenu particulièrement des liens historiques de longue date entre le Nord et le Sud-Soudan, est la question des droits de citoyenneté. Le Gouvernement du Sud-Soudan aimerait réaffirmer que le droit de tous les Nord-Soudanais qui vivent dans le Sud seront pleinement respectés et protégés. En outre, le droit de propriété des Nord-Soudanais, ainsi que les investissements étrangers au Sud-Soudan, seront pleinement respectés et protégés par le Gouvernement du Sud-Soudan. Aucun droit des Nord-Soudanais ne sera violé et aucune activité ne leur sera interdite, indépendamment de l'issue du référendum. Nous demandons uniquement que les droits et les moyens d'existence des Sud-Soudanais qui vivent dans le Nord soient protégés et qu'ils soient traités exactement de la même manière.

La deuxième question que les deux parties ont convenu d'aborder est la délimitation de la frontière. Cinq zones seulement font l'objet de désaccord ou de différend entre les parties concernant la frontière. Nous avons convenu dernièrement, lors des dernières discussions menées par le Président Thabo Mbeki, de délimiter les portions de la frontière entre le Nord et le Sud sur lesquelles on s'est mis d'accord et de régler les cas litigieux par le dialogue et la négociation, en recourant le cas échéant à l'arbitrage international. Nous remercions l'ONU qui a offert de nous assister dans le processus de démarcation de la frontière. Nous

remercions particulièrement le Royaume-Uni qui s'est engagé à appuyer ce processus. Si nous ne parvenons pas à une solution commune, nous sommes convenus de recourir à l'arbitrage international à caractère contraignant, sans reprendre les hostilités.

Le statut de l'Abyei est une autre question qui reste à régler entre le Nord et le Sud. Nous demandons au Conseil d'appuyer la pleine mise en œuvre du Protocole relatif à l'Abyei, qui fait de l'Abyei la région des neuf chefferies Ngok Dinka. Nous appelons également le Conseil à appuyer la pleine mise en œuvre de la décision du tribunal de la Cour permanente d'arbitrage sur les frontières de l'Abyei. Comme le Conseil le sait, les parties ont accepté il y a quelques jours que la présidence du Soudan se charge de trouver une issue à l'impasse concernant l'Abyei. Nous nourrissons l'espoir que, dimanche prochain, les parties s'entendront sur cette question.

Nous voyons deux solutions possibles. La première serait un référendum où les membres de la communauté Ngok Dinka seraient autorisés à voter et à faire savoir s'ils désirent continuer à faire partie du Nord ou s'ils veulent rejoindre le Sud, tout en donnant des garanties sur la protection des droits de pacage des Misseriya et autres nomades qui se rendent dans l'Abyei et traversent la région pour aller jusqu'au Sud-Soudan afin de faire paître leurs bêtes. La seconde solution consisterait à transférer l'Abyei au Sud, et ce, par décret du Président soudanais, de la même manière que la zone avait déjà été transférée, en 1905, par ordonnance administrative.

Le SPLM est prêt à discuter de cette question et à mettre fin à l'impasse sur l'Abyei. Nous sommes prêts à élaborer conjointement, avec nos autres partenaires de la communauté internationale, l'ensemble de mesures nécessaires pour régler le processus de l'Abyei.

Nous savons que nous ne pouvons pas modifier notre géographie. Il est possible que les référendums changent la nature des relations entre le Nord et le Sud mais, quoi qu'il advienne, nous resterons déterminés à offrir à la population soudanaise un avenir pacifique, stable et prospère, dans un seul pays ou dans deux États distincts.

Dans le Sud, tous les partis politiques ont réaffirmé hier leur appui à une feuille de route qui permettrait d'établir un régime stable et démocratique au Sud-Soudan et qui réunirait les conditions d'un

développement pacifique pour nos populations du Sud, après le référendum. C'est là un réel progrès.

Nous sommes prêts à entamer des discussions pour mettre en place une relation pleine, riche et pacifique avec nos partenaires de l'Accord de paix global et nous sommes désireux de forger un partenariat renforcé entre le Nord et le Sud. Nous enjoignons le Parti du congrès national, nos partenaires et le parti majoritaire dans le Gouvernement de Khartoum, de nous rejoindre pour mener une politique positive de paix, de réconciliation, de respect et de poursuite de nos intérêts communs. Ensemble montrons à la population soudanaise, à l'Afrique et au monde, qu'après les échecs et les nombreuses années de conflit au Soudan, nous pouvons réussir quelque chose, même si, en l'occurrence, il s'agit de se séparer et d'établir des relations de bon voisinage.

Je remercie les membres du Conseil de l'intérêt qu'ils nous témoignent à ce moment critique de notre histoire. Je vous remercie sincèrement, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat et de l'attention et de l'appui que vous accordez personnellement à la question de la paix au Soudan.

Certes, ce genre de bonnes paroles est souvent exprimé par des cœurs peu sincères. Mais mon cœur ne saurait être plus sincère lorsque je demande aux membres du Conseil et au monde de veiller à ce que l'Accord de paix global soit mis en œuvre dans ses moindres détails. Que le Soudan retrouve la paix et ne retombe pas dans la guerre. Le Conseil de sécurité a précisément été créé pour des moments tels que celui que nous vivons.

Le Président (*parle en anglais*) : Je dois signaler, comme on le voit sur l'écran, que nous avons été rejoints par M. Haile Menkerios, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, et par M. Ibrahim Gambari, Représentant spécial conjoint UA-ONU pour le Darfour. Ils prendront également part aux consultations qui suivront le présent débat du Conseil de sécurité.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre d'État britannique aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth.

Je considère le présent débat comme l'événement le plus important de la présidence britannique du Conseil de sécurité ce mois-ci et je suis donc heureux

que nous ayons adopté la déclaration présidentielle (S/PRST/2010/24) que j'ai lue au début de la séance.

Le Soudan et sa population vivent un tournant de leur histoire, alors qu'ils s'appêtent à entrer dans la dernière étape de l'Accord de paix global. Le Conseil de sécurité ne saurait se désintéresser de cette période, qui recèle de grands risques. Cela étant, elle recèle également de nombreuses possibilités et présente une occasion d'atteindre une plus grande stabilité au Soudan – une chance que le monde se doit de saisir. Il est vital que la communauté internationale affiche son unité et sa détermination dans son appui à l'Accord de paix global.

Le Royaume-Uni apprécie donc à sa juste valeur l'exceptionnelle impulsion fournie, au plan international, par le Président Mbeki, le Secrétaire général de l'ONU, le Représentant spécial Menkerios et le Représentant spécial conjoint Gambari. Je me félicite du très grand intérêt dont font montre tous ceux qui ont fait le déplacement pour être parmi nous aujourd'hui, ainsi que de l'enthousiasme qu'ont manifesté les autres membres du Conseil de sécurité pour le présent débat.

Nous n'avons tous que trop conscience de la tragédie que représente l'histoire récente du Soudan : plus de 50 années de souffrances, plus de 2 millions de morts, des millions de personnes déplacées, non seulement dans le Sud, mais aussi au Darfour, où le conflit se poursuit, dans le Soudan oriental et dans d'autres régions marginalisées du pays.

Avec l'Accord de paix global, en 2005, les parties soudanaises ont signé un accord sans précédent. Mettant leurs divergences de côté, ils ont mis fin à 40 années de guerre civile et ouvert de nouveaux horizons pour l'histoire du Soudan. La communauté internationale doit aujourd'hui faire front commun et appuyer les parties dans leurs efforts pour consolider une fois pour toutes les acquis des six dernières années.

La stabilité du Soudan permettra de faire régner la sécurité et la prospérité dans la région. Elle permettra d'éviter que le Soudan ne redevienne un havre pour les terroristes ou un lieu d'exode où des flux de réfugiés fuient vers les pays voisins. Plus important encore, elle permettra à la population soudanaise de bénéficier des avantages concrets de la paix, qui lui échappent depuis si longtemps.

Le Secrétaire d'État britannique chargé du développement international s'est rendu au Soudan la semaine dernière. Il a fait clairement état de la détermination du Royaume-Uni à aider à améliorer les conditions de vie de la population soudanaise. Mais ce n'est qu'en maintenant la paix et en évitant le conflit qu'il pourra y avoir le développement et que les conditions de vie seront réellement améliorées.

Nous avons maintenant entamé la dernière étape des préparatifs des référendums. Comme le Secrétaire général et le Président Mbeki nous l'ont indiqué ce matin, des progrès ont été accomplis ces dernières semaines. Je me félicite de l'arrivée à Khartoum du groupe de haut niveau dépêché par le Secrétaire général pour surveiller les préparatifs en cours, ainsi que des travaux des observateurs nationaux et internationaux.

Les inscriptions des électeurs ont commencé hier, comme prévu. Il s'agit de la première d'une série d'étapes essentielles. D'après les premières indications, les inscriptions se déroulent sans heurt. Nous devons tous œuvrer pour que ce processus soit mené à bien dans le calme et dans les délais impartis.

Nous sommes également encouragés par les pourparlers politiques qui ont eu lieu entre les parties ces dernières semaines. De nets progrès sont en train d'être accomplis. Le Président Mbeki a résumé pour nous aujourd'hui le travail précieux qu'il réalise pour réunir les parties afin qu'elles abordent ensemble les questions d'une importance cruciale à long terme pour le Nord et le Sud, notamment la citoyenneté, les arrangements de sécurité, les ressources naturelles, les biens et les dettes et la frontière.

Le succès de ce travail dépendra des actions des parties elles-mêmes, et je me félicite qu'à la Réunion de haut niveau qui s'est tenue ici, à New York, le 24 septembre, les deux parties se soient dites attachées à l'Accord-cadre que le Président Mbeki aide à négocier. J'accueille aussi favorablement les engagements pris dans les déclarations qui ont été faites ici aujourd'hui.

Ces dernières semaines, les deux parties ont consenti certains compromis et affirmé être résolues à éviter un retour à la guerre. Nous ne devons pas sous-estimer à quel point ce processus est difficile pour les parties en présence. Mais je suis convaincu que toutes les divergences qui persistent sur les questions clés peuvent être surmontées. Nous continuerons à apporter

un appui sans faille aux efforts du Président Mbeki pour aider les parties à parvenir à un accord.

Comme nous l'avons entendu, celui-ci devra inclure en priorité un accord sur l'Abyei, où les tensions se multiplient. Nous devons veiller à ce que les tensions dans l'Abyei ne déclenchent pas d'embrasement, comme elles l'ont fait par le passé. Le Royaume-Uni exhorte les parties à collaborer avec les populations sur le terrain, pour les assurer que leurs droits seront protégés et ce, quel que soit l'accord politique atteint. De même, nous exhortons le Nord et le Sud à faire en sorte que leurs déploiements militaires dans la région ne soient pas une source d'instabilité.

La communauté internationale doit également être prête à appuyer les efforts des parties pour régler les problèmes à long terme, au-delà du référendum, et ce, quel qu'en soit le résultat. Le Royaume-Uni et d'autres pays ont assumé un rôle de premier plan pour le traitement de la dette internationale du Soudan. Les États-Unis ont proposé une série de mesures audacieuses et innovantes pouvant être prises rapidement en vue de normaliser leurs relations avec Khartoum, ce dont nous nous félicitons vivement.

L'Union africaine continue de jouer un rôle capital en aidant le Nord et le Sud à rapprocher leurs points de vue. La Ligue des États arabes et l'Autorité intergouvernementale pour le développement y contribuent également pour beaucoup. L'ONU, qui a déployé plus de 30 000 soldats de la paix sur le terrain au Darfour, dans le Sud et le long de la frontière, tient une place prépondérante dans le travail de la communauté internationale au Soudan. Son rôle est en effet primordial : sur le plan politique elle appuie les négociations, tandis que sur le plan pratique elle apporte sa contribution au processus de préparation du référendum, et à la protection des civils. Je me félicite des préparatifs faits par l'ONU en cas d'urgence humanitaire autour du référendum et j'encourage les autorités soudanaises à appuyer activement ces préparatifs.

La communauté internationale s'est naturellement abondamment penchée sur les questions Nord-Sud au Soudan, mais nous ne devons pas perdre de vue la situation au Darfour, ainsi que les souffrances, et la mort de milliers de personnes. Nous devons œuvrer sans discontinuer avec toutes les parties concernées à un règlement politique pacifique et inclusif qui permette d'apporter une solution aux problèmes de la

violence et de l'insécurité, notamment en luttant contre l'impunité et en appuyant les pourparlers de paix à Doha.

Je me félicite du rôle joué par le Médiateur en chef conjoint, Djibril Bassolé, et de l'appui apporté par le Gouvernement qatarien. J'exhorte toutes les parties à participer aux pourparlers de paix pour mettre un terme définitif à la souffrance au Darfour. Il faut améliorer l'accès des travailleurs humanitaires et des soldats de la paix et les enlèvements au Darfour doivent cesser.

Dans les prochains mois, il y aura peu d'enjeux aussi décisifs que la question du Soudan pour la communauté internationale, l'ONU et le Conseil de sécurité. Ce que nous ont dit aujourd'hui nos quatre intervenants me convainc que la paix et la stabilité sont possibles au Soudan, si les parties s'engagent véritablement en faveur de la paix. Dans ce cas, elles trouveront un ferme appui au sein de la communauté internationale. Le Royaume-Uni est disposé quant à lui à jouer le rôle qui lui revient, dans le droit fil de notre engagement de toujours aux côtés de l'ensemble du peuple soudanais, afin de saisir cette occasion d'engager le pays sur la voie de l'avenir sûr qu'il mérite.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Hillary Rodham Clinton, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

M^{me} Rodham Clinton (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, pour cette déclaration pleine d'intérêt. Je tiens à féliciter le Royaume-Uni de nous avoir conviés à cette importante séance qui est pour nous l'occasion d'aider à définir une voie menant à la paix durable pour l'ensemble du peuple soudanais. Je tiens à féliciter le Conseil de sécurité de s'être récemment rendu au Soudan, car ce voyage était extrêmement important. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son excellent exposé et de son engagement personnel dans les efforts déployés pour instaurer une paix durable, et je remercie également le Représentant spécial, M. Menkerios, de la compétence qu'il déploie au service du peuple soudanais. Je salue le travail entrepris par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan sous la direction du Président Mbeki, ainsi que l'action de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au

Darfour, en particulier du Représentant spécial conjoint, M. Gambari, et du Médiateur en chef conjoint, M. Bassolé. Je salue tout particulièrement les excellents exposés faits par S. E. le Ministre soudanais, M. Karti, et par M. Pagan Amum. Il m'est apparu que, si nous pouvions immédiatement traduire leurs paroles en actes, les deux intervenants auraient ainsi montré sans équivoque leur détermination à trouver le chemin de la paix durable que nous souhaitons tous.

La journée d'hier a marqué une étape importante dans l'histoire du Soudan. Les électeurs du Sud-Soudan ont commencé à s'inscrire sur les listes électorales pour le référendum qui leur permettra de décider de leur avenir. La tenue de ce référendum et le règlement des questions relatives au statut de l'Abyei et de toutes les conditions énoncées dans l'Accord de paix global représentent la promesse faite au peuple soudanais dans l'Accord de paix global de 2005 qu'il pourra disposer de lui-même. Les États-Unis pensent que ces promesses doivent être tenues.

Il est capital dans l'intérêt de la paix et de la stabilité du Soudan, mais aussi de ses voisins, dont certains sont présents aujourd'hui, ainsi que de l'ensemble de l'Afrique qui est représentée également, que le référendum pour le Sud-Soudan se déroule de manière pacifique le 9 janvier. Quel que soit le résultat des urnes, la volonté du peuple doit être respectée par toutes les parties, au Soudan et comme dans le reste du monde.

Nous avons déjà vu ce que pourrait donner une autre voie. Cette voie, inacceptable, fait partie du passé du Soudan : plus de 40 ans de conflits à répétition, 2 millions de morts et des millions de déplacés; des tensions qui couvent et entravent le développement, perpétuent la pauvreté, et qui refont surface de nouveau en bouleversant la vie d'une nouvelle génération d'enfants soudanais. Dans les 55 jours qui vont suivre, le Gouvernement soudanais a la possibilité de faire que cet avenir soit plus riant, qu'il soit porteur de paix, de nouvelles possibilités et d'espoir.

Mais il reste encore un travail immense à accomplir dans ces 55 jours. Je suis à cet égard complètement d'accord avec le Ministre soudanais M. Karti, et avec M. Amum : chaque État Membre doit faire tout son possible pour les aider. Aucun d'entre nous ne devra regretter, par la suite, de ne pas en avoir fait davantage. Comme le Président Obama l'a dit, aucune partie extérieure au Soudan ne peut en effet

dicter les événements sur le terrain au Soudan, et c'est aux dirigeants politiques soudanais eux-mêmes de choisir entre la paix et l'affrontement, mais nous pouvons tous, en revanche, les aider, non seulement à faire le bon choix, mais aussi à le mettre en œuvre dans l'intérêt de toute la population.

Nous avons trouvé particulièrement encourageante la tenue la semaine dernière d'une rare conférence de presse conjointe entre les ministres de la défense de Khartoum et de Djouba au cours de laquelle ils ont affirmé qu'ils entendaient régler tout différend et tout conflit susceptibles de naître dans le cadre du référendum par le dialogue politique, et qu'« il n'y aurait pas de retour à la guerre ». Nous espérons tous ardemment qu'il en sera ainsi.

Mais, pour tenir cette promesse, le Nord et le Sud doivent conclure rapidement des accords sur les questions clefs qui vont se poser en 2011, à savoir le partage des revenus du pétrole, la démarcation des frontières, les traités internationaux, les accords de sécurité, les droits à la citoyenneté et la protection des civils vulnérables, notamment des Soudanais du Sud vivant dans le Nord et des Soudanais du Nord vivant dans le Sud. Le sort de 44 millions de Soudanais dépend de la volonté de leurs dirigeants de travailler ensemble pour régler ces questions.

Il est particulièrement urgent que les parties fassent les difficiles compromis nécessaires au règlement de la question du statut de l'Abyei. Elles doivent trouver une solution qui respecte à la fois les droits des Ngok Dinka et des autres résidents de l'Abyei, mais aussi ceux des peuples nomades, tels que les Misseriya, qui passent souvent par cette zone. Cela doit être fait rapidement, car les préparatifs du référendum sur l'Abyei ont pris du retard et les tensions vont continuer de croître.

L'Accord de paix global, signé par les deux parties, appelle la tenue de ce référendum. D'après l'Accord, les parties elles-mêmes peuvent décider de changer cette disposition. Cependant, à moins que les parties ne parviennent à un accord acceptable par toute la population de l'Abyei, les États-Unis et la communauté internationale continueront de veiller à ce qu'elles respectent leur engagement d'organiser ce référendum en temps voulu, conformément à la promesse faite dans l'Accord de paix global.

D'autre part, tout en nous penchant sur l'avenir du Sud-Soudan, de l'Abyei et de l'ensemble du

Soudan, nous restons profondément préoccupés par la situation au Darfour, où la violence s'intensifie, les violations des droits de l'homme se poursuivent et les armes continuent d'entrer en quantité malgré l'embargo. Des journalistes et des activistes sont arrêtés, certains simplement pour avoir parlé avec des membres du Conseil de sécurité. Des soldats de la paix de l'ONU sont enlevés. Tout cela est inadmissible.

Les États-Unis sont disposés à travailler avec le Conseil pour appuyer les efforts de paix au Darfour. Nous appelons toutes les parties à participer aux pourparlers de Doha sans délai ni condition préalable. Nous exhortons le Gouvernement à ne pas prendre pour cible les civils, à ne pas se servir des milices, à ne pas appuyer les Janjaouid ni d'autres forces irrégulières, et à ne pas restreindre la liberté d'aller et venir du personnel de l'ONU et des travailleurs humanitaires.

Au Darfour et ailleurs, le Gouvernement soudanais doit être à la hauteur de ses obligations internationales en respectant les droits de l'homme, permettant l'acheminement de l'aide humanitaire, protégeant les civils – notamment les victimes de violences sexuelles –, en veillant à ce que les réfugiés et les personnes déplacées puissent rentrer chez eux en toute sécurité et dans la dignité, et en traduisant en justice les auteurs des atrocités commises dans le pays. Comme le Président Obama l'a dit ici à New York, en faisant respecter la justice, on envoie un message fort, celui que certains comportements, tels que le génocide, sont inadmissibles. Au XXI^e siècle, nous devons respecter des normes et des valeurs universelles. Dans le temps qui nous sépare du scrutin, les représentants officiels de l'État dans tout le Soudan – aussi bien au Nord qu'au Sud – ont une responsabilité toute particulière : ils doivent éviter tout propos provocateur, faire cesser les rumeurs et apaiser les animosités. Ils doivent permettre à tous les camps de faire campagne sans entraves et faire le nécessaire pour que les électeurs puissent se rendre en toute sécurité dans les bureaux de vote. Le scrutin doit avoir lieu à temps, sans violence et dans le calme. Je félicite le peuple soudanais, du Nord comme du Sud, ainsi que la communauté internationale de tous les efforts consentis à cette fin.

Nous commençons d'ailleurs à en percevoir les résultats : près de 33 000 registres électoraux ont été mis sous presse et livrés, suffisamment pour inscrire près de 5 millions d'électeurs sud-soudanais vivant au Nord et au Sud; d'autres registres ont été envoyés en

vue de l'inscription de quelque 350 000 électeurs supplémentaires résidents présumés à l'étranger; plus d'un millier d'observateurs ont été formés pour les élections soudanaises, et le Centre Carter et l'Union européenne déploient également des observateurs électoraux. La Russie s'est généreusement engagée à fournir quatre hélicoptères pour aider la Mission des Nations Unies au Soudan à s'acquitter de ses nombreuses et importantes tâches. Mais il faut encore faire davantage. C'est pourquoi nous exhortons tous les États Membres de l'ONU à appuyer la Mission des Nations Unies au Soudan, et nous espérons que le Gouvernement soudanais continuera de financer, avec le concours d'autres acteurs, les activités de la Commission chargée du référendum du Sud-Soudan.

Il est essentiel d'associer les femmes à la planification de cet effort. Il est inhabituel que je sois la seule femme présente à la table du Conseil de sécurité, par conséquent je tiens à dire, au nom de toutes les femmes, que celles-ci jouent un rôle primordial à chaque étape de la consolidation, de la négociation et du maintien de la paix au Soudan et que l'on ne pourra pas parvenir à une paix et une prospérité durables tant que la moitié de la population sera exclue de ce processus. Lorsque nous avons examiné la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), nous avons pu voir que pays après pays, les causes sous-jacentes des conflits étaient plus susceptibles de réapparaître et moins susceptibles d'être réglées lorsque les femmes n'étaient pas associées aux négociations de paix. Nous espérons en tout cas que les femmes pourront accéder aux plus hauts niveaux du Gouvernement, aussi bien dans le Nord que dans le Sud.

Le peuple soudanais veut la paix, et les États-Unis veulent l'aider dans ce sens. Nous avons déployé d'intenses efforts diplomatiques afin d'y parvenir. Nous avons dépensé plus de 200 millions de dollars pour atténuer le conflit, assurer la sécurité des élections, créer des débouchés économiques, et financer l'inscription sur les listes électorales, l'éducation des électeurs et l'envoi d'observateurs. Nous avons dépêché notre Envoyé spécial, Scott Gration, l'Ambassadeur Princeton Lyman, l'Ambassadeur Barrie Walkley ainsi que toute une série de personnes dans le but d'essayer d'accroître notre présence au Sud-Soudan, et pour travailler aux côtés du Gouvernement soudanais à Khartoum et du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) à Djouba.

Ce mois-ci, le Président de la Commission des affaires étrangères du Sénat des États-Unis, le sénateur John Kerry, s'est rendu à Khartoum afin de transmettre un message spécial du Président Obama : si le Soudan choisit la voie de la paix, le Gouvernement soudanais pourra améliorer considérablement ses relations avec les États-Unis, et permettre, notamment, une normalisation des relations entre nos deux pays.

Pour prouver notre attachement à l'amélioration de nos relations avec le Soudan, nous avons déjà pris deux mesures. Premièrement, nous avons modifié nos politiques afin de faciliter la vente au Soudan de matériel destiné à l'agriculture et à l'irrigation, ce qui permettra d'augmenter la production alimentaire et ainsi de diminuer le besoin d'aide alimentaire internationale. Deuxièmement, pour permettre à l'économie soudanaise d'enregistrer une croissance, les États-Unis ont appuyé la création d'un groupe chargé d'œuvrer à un allègement de la dette nationale soudanaise, conformément aux pratiques internationales en matière d'allègement de la dette.

Voilà donc pour les mesures que nous avons déjà prises, mais nous sommes prêts à faire bien davantage. Si le Gouvernement soudanais honore l'Accord de paix global, règle la situation de l'Abeyi, s'il tient comme prévu le référendum sur le Sud-Soudan le 9 janvier, puis reconnaît la volonté exprimée par les Soudanais du Sud, alors les États-Unis sont disposés à entamer le processus de radiation du Soudan de la liste d'États qui soutiennent le terrorisme, conformément à nos lois sur le terrorisme.

Si le Gouvernement soudanais s'engage à régler pacifiquement le conflit au Darfour, et prend d'autres mesures dans un esprit de paix et de responsabilité, le Gouvernement des États-Unis est prêt à proposer au Soudan un accord en vue de la levée des sanctions américaines, de l'allègement de sa dette extérieure, du développement des échanges et des investissements, et de la mise en place de relations mutuellement bénéfiques.

Nous sommes parfaitement conscients qu'il faudra aux dirigeants soudanais, du Nord comme du Sud, non seulement un certain savoir-faire, mais aussi du courage pour mettre en œuvre l'Accord de paix global, promouvoir le respect de la dignité et des droits de l'homme, alléger les souffrances, œuvrer à une paix durable et y associer le Darfour. Mais le monde entier

sera aux côtés du Nord et du Sud pour les aider s'ils le veulent à mettre en place ces mesures.

Nous pensons que la voie de la paix et de la prospérité, des relations de bon voisinage, du partenariat et de la coopération pour tous les Soudanais est toute tracée. C'est au Gouvernement soudanais, et au MPLS, dans le Sud, de décider s'ils empruntent ou non cette voie. Dans ce cas, les États-Unis sont disposés à les y aider et, en outre, à aider la génération suivante pour que son avenir soit exempt de guerres et de conflits.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Michael Spindelegger, Ministre des affaires étrangères de l'Autriche.

M. Spindelegger (Autriche) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et le Président Mbeki de tous leurs efforts, ainsi que de leurs exposés d'aujourd'hui. J'ai aussi écouté avec un vif intérêt les déclarations du Ministre des affaires étrangères soudanais et du Secrétaire général du Mouvement populaire de libération du Soudan. Et, bien entendu, je remercie le Ministre britannique des affaires étrangères, M. William Hague, de son initiative, qui a donné au Conseil de sécurité l'occasion de signifier haut et clair son appui à la paix durable au Soudan, et en particulier à la mise en œuvre de l'Accord de paix global.

Ces derniers mois, nous avons pu assister à d'importantes avancées. J'en citerai deux : les élections qui se sont tenues au Soudan, et l'amélioration marquée des relations entre le Soudan et le Tchad. Bien que la mise en œuvre de l'Accord de paix global ait été laborieuse, ce qui a été accompli est considérable. Nous sommes sûrs que les deux camps honoreront leur engagement de mettre en œuvre l'Accord de paix global, et notamment d'organiser des référendums crédibles et de se plier au verdict des urnes. Une équipe d'observateurs de l'Union européenne est déployée cette semaine au Soudan.

La semaine dernière, lors d'une conférence tenue à Vienne, les participants de haut niveau présents en provenance du Nord-Soudan et du Sud-Soudan ont prouvé qu'un point fondamental faisait le consensus : quel que soit le résultat des référendums, les deux parties devront s'efforcer de coexister, dans leur intérêt commun.

Nous savons tous ce qui est en jeu et quelles sont les dispositions qui doivent encore faire l'objet d'un accord. Nous nous félicitons des progrès enregistrés dans les préparatifs des référendums. Pourtant, des progrès supplémentaires sont nécessaires, en particulier en vue du référendum concernant l'Abyei. Il faut en outre préparer les consultations populaires dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu. Les parties doivent aussi se préparer rapidement à la phase post-référendaire. À cet égard, nous nous félicitons de la signature d'un accord-cadre à Khartoum.

Le renforcement de l'état de droit, la fin de l'impunité et la protection des droits de l'homme de toute la population seront des éléments importants de ce processus si l'on veut assurer durablement la paix et la stabilité. La participation à part entière des femmes à ces processus est également de la plus haute importance. L'Autriche s'est offerte à faire bénéficier le Soudan de son savoir-faire technique dans le domaine des questions de citoyenneté et, à l'invitation des parties, a discuté de cette proposition avec des interlocuteurs du Nord et du Sud au mois d'octobre. Nous sommes prêts à continuer de travailler avec les deux parties dans un esprit d'ouverture et de transparence.

Nous devons nous attacher à prévenir les conflits, à garantir la stabilité régionale et à protéger les civils. En conséquence, il importe que la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) planifie des interventions d'urgence. Nous nous félicitons de la mise en œuvre de la stratégie globale sur la protection des civils. Le renforcement des patrouilles, en particulier des patrouilles de longue portée, ainsi que de la présence de la MINUS dans les régions reculées et les foyers de troubles potentiels est d'une importance extrême.

La liberté de circulation est une condition indispensable à l'accomplissement des tâches de la MINUS. Nous pensons en outre qu'il est essentiel que la MINUS participe à la stratégie mise sur pied sur le plan régional pour la protection des civils contre les attaques de l'Armée de résistance du Seigneur.

Nous sommes profondément préoccupés par l'insécurité qui continue de régner au Darfour; nous condamnons l'enlèvement des soldats de la paix et des travailleurs humanitaires et demandons qu'ils soient immédiatement libérés. Nous condamnons également les actes de violence perpétrés contre les civils dans les camps des déplacés ou aux environs. Nous exhortons

toutes les parties à garantir un accès sans entrave à tous ceux qui ont besoin d'aide humanitaire. Nous exprimons également notre préoccupation au sujet des récentes arrestations et mises en détention des militants des droits de l'homme et des journalistes.

L'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a un rôle important à jouer dans la protection des civils et doit être pleinement appuyée par le Gouvernement soudanais et toutes les parties concernées. Il faut faire en sorte qu'un grand nombre de déplacés regagnent leurs foyers, volontairement et en sécurité. Toutes les parties doivent participer pleinement et de façon constructive au processus de paix, sans conditions préalables. À cet égard également, je voudrais souligner combien il importe que les femmes participent à toutes les négociations de paix sur le Darfour, conformément à la résolution 1325 (2000), et qu'elles participent de manière satisfaisante dans la société civile.

L'Autriche soutient fermement l'action du Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour, M. Djibril Bassolé, et la facilitation du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, sous la houlette du Président Mbeki. Nous appuyons sans réserve tous les efforts visant à renforcer les mécanismes destinés à promouvoir la justice, le respect du principe de responsabilité et la réconciliation, en particulier la Cour pénale internationale. La paix et la justice doivent aller de pair.

La responsabilité d'agir incombe au premier chef aux deux parties qui forment le Gouvernement d'unité nationale du Soudan. Une coopération durable entre les parties sera essentielle, dans l'intérêt de tout le peuple soudanais. Je tiens à assurer le Conseil que l'Autriche et l'Union européenne sont disposées à appuyer tous les efforts déployés en vue d'un avenir pacifique au Soudan. L'objectif de la communauté internationale est de créer une situation avantageuse pour le Nord et le Sud.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine, M. Sven Alkalaj.

M. Alkalaj (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier la délégation britannique, dirigée par S. E. M. William Hague, d'avoir convoqué la présente séance, et les

autres membres du Conseil pour leur participation à un très haut niveau.

J'ai le plaisir de prendre la parole au nom de la Bosnie-Herzégovine, afin d'apporter notre contribution à ce débat important qui arrive à point nommé. J'espère sincèrement que la présente séance, qui est un effort collectif du Conseil de sécurité, revigorera et encouragera le peuple soudanais et l'aidera à surmonter les défis auxquels il est confronté en ce moment décisif. Je salue également la déclaration détaillée du Secrétaire général, ainsi que son implication novatrice et son rôle de chef de file dans ce processus.

Les parties à l'Accord de paix global ont mis en œuvre bon nombre de ses dispositions, et il est maintenant temps d'entamer la phase finale qui déterminera l'avenir du peuple soudanais. C'est pourquoi il importe au plus haut point que les dernières dispositions de l'Accord de paix global, y compris les référendums sur l'autodétermination de la population du Sud-Soudan et le statut de l'Abeyi, soient intégralement mises en œuvre dans les délais prévus.

Nous avons toujours appuyé la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix global. Nous sommes d'avis qu'à ce stade critique, il est essentiel que les parties à l'Accord de paix global redoublent d'efforts afin de régler les questions en suspens, étant donné qu'il leur appartient pleinement d'assurer la mise en œuvre de l'Accord de paix global.

Pour que tous les processus en cours au Soudan aboutissent, des négociations franches et approfondies entre les parties à l'Accord de paix global sur les accords post-référendaires – notamment sur la gestion des frontières, la citoyenneté, les migrations et la sécurité – sont essentielles. La conclusion d'un accord sur ces questions importantes créera un climat propice à la mise en œuvre des dernières dispositions de l'Accord de paix global, notamment le bon déroulement du référendum et la mise en œuvre de ses résultats. Dans ce contexte, je remercie le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan de faciliter les négociations entre les parties.

Nous constatons avec préoccupation que les préparatifs pour le référendum ont pris du retard sur le calendrier. Nous sommes, en particulier, préoccupés par le retard accusé par la Commission du référendum du Sud-Soudan dans l'exécution de son mandat, car il risque d'influer considérablement sur l'organisation et

le déroulement du référendum dans les délais prévus. Nous appelons instamment les deux parties à veiller à ce que les travaux de la Commission ne souffrent pas d'autres retards. La communauté internationale et les Nations Unies doivent mettre tout en œuvre pour assister les parties dans leurs efforts. L'implication de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et son appui technique et logistique dans la préparation et la tenue des référendums sont indispensables.

La situation est encore plus urgente, s'agissant des préparatifs du référendum de l'Abyei. Par conséquent, les parties doivent régler immédiatement la question de la mise en place de la Commission du référendum d'Abyei.

Nous saluons le rôle joué par le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums dans le contrôle et l'évaluation des processus référendaires. Il faut également accorder l'attention voulue au plan d'urgence pour la période intérimaire post-référendaire. Nous notons avec satisfaction que la MINUS et l'équipe de pays des Nations Unies ont déjà commencé leurs préparatifs relativement à l'appui qu'apportera l'ONU après le référendum.

En cette période décisive, nous ne devons pas oublier la situation humanitaire au Sud-Soudan, qui mérite la considération et la pleine attention de la communauté internationale. La population du Sud-Soudan a toujours besoin de l'engagement sans faille de la communauté humanitaire. Il faut débloquer les fonds nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires, afin d'alléger les souffrances de la population touchée. Dans le même ordre d'idées, il ne faut pas négliger le renforcement approfondi des capacités de gouvernance du Gouvernement du Sud-Soudan, quelle que soit l'issue du référendum. À cet égard, nous félicitons l'Autorité intergouvernementale pour le développement et le Programme des Nations Unies pour le développement de leurs efforts en vue d'aider le Gouvernement du Sud-Soudan.

En ce qui concerne la situation au Darfour, nous réaffirmons notre plein appui au processus de paix de Doha mené par l'ONU et l'Union africaine et aux efforts de médiation du Médiateur en chef conjoint, M. Bassolé. Il est essentiel que toutes les parties saisissent l'occasion offerte par le processus de paix de Doha. Nous les appelons à s'y rallier sans plus tarder et sans conditions préalables. Étant donné qu'il n'y a pas de solution de substitution à une paix durable et viable

au Darfour, la communauté internationale doit exercer des pressions sur les parties qui refusent de se rallier à ce processus.

Nous soulignons qu'il est essentiel de continuer à œuvrer en vue d'un règlement global au Darfour portant sur un cessez-le-feu et des dispositions en matière de sécurité, une représentation équitable à tous les niveaux de gouvernement, la réconciliation et le développement. Traiter de ces aspects, ainsi que des questions liées à l'état de droit et à la justice – en particulier en mettant fin à l'impunité et en demandant des comptes à tous les auteurs de crimes de guerre – permettrait de jeter des bases solides d'une paix durable au Darfour.

Il ne fait aucun doute que la période à venir présente des grands risques, mais elle offre aussi des possibilités. L'issue de ce processus dépend du peuple soudanais. Il importe également de souligner qu'en ce moment décisif, le Soudan a besoin de l'attention et de l'appui de la communauté internationale.

Je voudrais terminer en exprimant notre conviction profonde que le peuple soudanais a la force et le courage nécessaires pour surmonter tous les obstacles et choisir un meilleur avenir pour lui-même et l'ensemble de la région. S'agissant des parties à l'Accord de paix global et leurs dirigeants, ils doivent être pleinement conscients de leurs responsabilités et de leurs devoirs envers leur peuple et faire en sorte que leurs actions s'inscrivent dans la voie d'un avenir sûr et prospère pour le pays.

Enfin, au nom de mon pays qui assurera la présidence du Conseil de sécurité en janvier 2011, je puis assurer le Conseil que la Bosnie-Herzégovine mettra tout en œuvre pour lui permettre de jouer efficacement son rôle dans le cadre du processus référendaire qui s'annonce.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre nigérian des affaires étrangères, S. E. M. Henry Odein Ajumogobia.

M. Ajumogobia (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je voudrais également commencer par remercier le Royaume-Uni d'avoir convoqué la présente séance importante du Conseil afin de débattre des obstacles que le Soudan doit surmonter dans la phase qu'il s'apprête à aborder, la plus délicate de son histoire tragique marquée par des conflits. Monsieur le Président, votre décision d'axer la présidence britannique du Conseil de sécurité sur la question du

Soudan est à la fois opportune et remarquable. Elle illustre l'attachement sincère de votre pays à la paix au Soudan.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général pour ses observations avisées et ses efforts inlassables en faveur de la paix au Soudan. Je tiens aussi à saluer la position, à la fois réconfortante et encourageante, exprimée par S. E. M. Ali Ahmed Karti, Ministre soudanais des affaires étrangères, et M. Pagan Amum, Secrétaire général du Mouvement populaire de libération du Soudan. Bien entendu, je remercie également le Président Mbeki pour son exposé et les efforts inlassables qu'il déploie en tant que Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan.

Organisé quelques jours après la deuxième réunion du Forum consultatif sur le Soudan, tenue à Addis-Abeba, et moins de deux mois après le sommet de haut niveau sur le Soudan tenu ici à New York, le présent débat vient en complément des efforts déployés récemment pour que l'attention de la communauté internationale reste axée sur la question du Soudan. Le message principal des deux réunions que je viens de mentionner, réaffirmé aujourd'hui, est que la communauté internationale doit continuer de prendre les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre de l'élément le plus important de l'Accord de paix global : la tenue du référendum dans le Sud-Soudan et du référendum dans la région de l'Abyei conformément au Protocole d'Abyei. Ces réunions montrent également que la réalisation de ces objectifs est une responsabilité collective qui incombe au premier chef aux parties à l'Accord de paix global – le Mouvement populaire de libération du Soudan et le Parti du Congrès national – mais aussi aux partenaires bilatéraux, aux États voisins, aux organisations régionales et à la communauté internationale, au Conseil de sécurité en particulier.

Il ne fait aucun doute que le Soudan se trouve à un tournant. Le 9 janvier 2011, dans moins de deux mois, les populations du Sud-Soudan et de l'Abyei se prononceront en faveur de l'unité du Soudan ou de l'indépendance de leur région. D'ici là, l'incertitude suscite de nombreuses craintes. Selon certaines estimations et prévisions, la population du Sud-Soudan devrait aller voter le 9 janvier 2011 et le scrutin devrait avoir lieu au Sud-Soudan même si toutes les conditions préférendaires ne sont pas remplies dans les délais impartis.

Malheureusement, cela risque d'encourager des actions unilatérales au détriment d'une action commune, et a ainsi contribué à intensifier les tensions alors que l'on se demande si les parties disposent de suffisamment de temps pour organiser des référendums crédibles. Par ailleurs, il plane le spectre de la reprise du conflit en cas de report du référendum par une décision unilatérale ou d'expiration de la validité de l'Accord de paix global, qui remettrait ainsi en cause les bases de l'interaction et du dialogue entre le Nord et le Sud. Le Conseil se trouve devant ce dilemme.

Cependant, ni le Soudan, ni la communauté internationale ne peuvent se permettre une reprise du conflit, qui déstabiliserait la région et annulerait les progrès considérables réalisés dans le pays depuis 2005. C'est pourquoi nous déplorons le climat d'insécurité de plus en plus fort et l'intensification des tensions le long de la frontière entre le Nord et le Sud, dont le tracé est contesté, qui font suite aux récents bombardements effectués dans cette zone. Nous exhortons l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) et les Forces armées soudanaises à cesser toutes les activités militaires et à respecter l'accord de cessez-le-feu permanent.

Durant cette période décisive, ni le report du référendum ni une déclaration unilatérale ne seraient dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales. À l'approche de la date fixée, les parties doivent – de même que chacun d'entre nous – redoubler d'efforts et œuvrer à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix global, en particulier s'agissant de la tenue de référendums libres, justes et crédibles dans les délais impartis. Les parties sont elles-mêmes tenues d'agir en faveur d'une coexistence pacifique, équitable et bénéfique à tous, quelle que soit l'issue des référendums.

Pour atteindre cet objectif, les habitants du Soudan doivent travailler de concert, avec l'appui nécessaire de la communauté internationale, pour traiter au plus vite les questions suivantes. Premièrement, de nombreux problèmes doivent être réglés sur les plans politique, technique, logistique et de la sécurité pour garantir la tenue de référendums libres, pacifiques et crédibles dans le Sud-Soudan et dans l'Abyei. Comme pour les élections d'avril 2010, il faut, conformément à l'Accord de paix global, tenir les citoyens informés, procéder à l'inscription des électeurs et encourager leur participation, garantir la sécurité et préparer des missions d'observation

internationales. À cet égard, je félicite le Secrétaire général d'avoir nommé l'ancien Président Benjamin Mkapa à la tête de l'équipe internationale de surveillance des référendums. Je salue également les mesures mises en place par les organismes des Nations Unies pour faciliter le bon déroulement des référendums, 60 % des effectifs et de la logistique ayant déjà été déployés.

Pour renforcer la confiance dans ce processus, les parties doivent mettre à profit la période restant avant la tenue du scrutin pour régler les problèmes principaux qui laissent planer des doutes sur ces référendums. Il faut traiter les problèmes liés à l'insécurité et aux différends relatifs aux méthodes de travail, à la composition et au financement de la Commission du référendum du Sud-Soudan. Les parties doivent également veiller à ce que le processus d'inscription qui, heureusement, a commencé hier, se déroule dans le calme et de manière à garantir son intégrité. Nous devons toutefois souligner que, compte tenu du peu de temps qu'il reste pour préparer la tenue des référendums, le non-versement des contributions promises par certains donateurs est un obstacle à la tenue de référendums crédibles le 9 janvier 2011.

Deuxièmement, il est essentiel que le Soudan et la communauté internationale prévoient des plans d'urgence pour garantir la stabilité, protéger les civils et prévenir la violence. Tous les acteurs concernés, y compris l'ONU, les groupes de la société civile et les parties, doivent intégrer les différents plans d'urgence dans leurs stratégies de mise en œuvre concrète. Il faut améliorer la coordination et associer les populations locales à la planification et à la mise en œuvre des dispositifs d'urgence. Ces mesures doivent permettre en particulier d'assurer la sécurité des Sud-Soudanais qui vivent dans le nord du pays et des Nord-Soudanais qui vivent dans le sud, et de faire face à d'éventuels déplacements de populations.

Troisièmement, il faut aboutir à un accord-cadre sur les mesures post-référendaires relatives à des questions telles que la démarcation de la frontière, la citoyenneté et le statut de résident, les ressources naturelles, le pétrole et la coopération économique, les droits de pacage et la sécurité. Dans le Kordofan méridional et le Nil bleu, les consultations populaires prévues par l'Accord de paix global doivent être appuyées par le versement de ressources suffisantes. Dans l'Abyei, la Commission du référendum d'Abyei doit être mise en place conformément aux dispositions

de la loi relative au référendum d'Abyei adoptée en décembre 2009.

Le Nigéria pense qu'il est non seulement souhaitable mais indispensable de commencer à régler ces questions avant la tenue des référendums afin de prévenir une reprise du conflit au lendemain de leur tenue. Nous nous félicitons donc des consultations engagées et du lancement des négociations entre le Parti du Congrès national et le Mouvement populaire de libération du Soudan sur les accords post-référendaires, sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan. Les négociations doivent maintenant achever la phase des procédures pour commencer à obtenir des résultats quant aux questions de fond.

Quatrièmement, c'est au peuple soudanais qu'il revient en dernier ressort de décider de l'avenir du Soudan. Seuls les Soudanais peuvent se prononcer sur la structure et la forme que doit avoir leur pays. Néanmoins, quelle que soit l'issue des référendums, le Soudan a atteint un point de non-retour. Le processus d'édification d'un État et de mise en place des institutions en cours dans le Sud-Soudan restera une tâche considérable et nécessitera l'appui de la communauté internationale. Pour promouvoir la paix au Soudan, nous devons trouver un équilibre entre les choix qui s'offrent à nous en accordant autant d'importance au principe d'un référendum sur l'autodétermination qu'à la promotion de l'unité. Nous devons surtout faire preuve de neutralité et donner au peuple soudanais la possibilité de décider librement de son avenir.

Cinquièmement, enfin, le Nigéria estime qu'un accord de paix global est nécessaire au Darfour pour garantir une paix et un développement durables au Soudan et qu'il faut redoubler d'efforts pour parvenir à un tel accord. C'est pourquoi nous appuyons pleinement les pourparlers de paix de Doha et saluons les multiples efforts déployés par le Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour. Nous le félicitons pour ses efforts visant à améliorer les relations entre le Soudan et ses voisins, le Tchad et la Libye en particulier. Nous avons été heureux d'apprendre que le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) est revenu à Doha pour examiner les conditions dans lesquelles il peut reprendre les négociations. Nous formons l'espoir que le MJE et la faction Abdul Wahid de l'Armée de libération du

Soudan mettront fin à leur boycottage et rejoindront les pourparlers de Doha.

Le Nigéria se félicite de l'appui important de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) au processus de dialogue interne sur le Darfour et salue la nouvelle stratégie politique et de sécurité pour le Darfour. Nous croyons qu'un relèvement rapide et des initiatives propices au développement apporteront une contribution utile aux efforts visant à trouver des solutions durables au conflit du Darfour.

L'ONU, et plus particulièrement la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), a un rôle critique à jouer pour assurer la sécurité et fournir l'appui logistique nécessaire au succès des référendums. Nous exhortons les parties à éliminer toutes les restrictions imposées au déplacement du personnel de la MINUS. Nous engageons aussi instantanément les bailleurs de fonds à doter la MINUS des ressources nécessaires et à remédier au déficit de capacités provoqué par le retrait de six hélicoptères de transport de la MINUS. Pour que la Mission soit en mesure de s'acquitter de son mandat de protection des civils au cours des référendums, il lui faudra procéder à des déploiements préventifs dans des régions comme l'Abyei, l'État de l'Unité, le Haut-Nil et le Bahr al-Ghazal occidental.

Le Nigéria a été et restera un partenaire actif et fiable des efforts déployés pour régler le conflit de longue date qui sévit au Soudan. Par le biais des conférences de paix d'Abuja, le Nigéria a aidé à la facilitation de l'Accord de paix au Darfour. Aujourd'hui, nos forces de maintien de la paix sont parmi les forces déployées dans le cadre de la MINUS et de la MINUAD et elles font face aux défis quotidiens que constitue le maintien de la paix et de la sécurité dans le pays. Nous restons pleinement attachés à l'achèvement du processus de paix au Soudan.

Les préparations étant, semble-t-il, finalement en cours, la communauté internationale devrait n'avoir de cesse d'appuyer le processus. L'ONU en particulier doit être à la tête de l'initiative visant à assurer que toutes les parties s'engagent fermement à respecter le résultat d'un référendum crédible au Sud-Soudan.

Les élections d'avril dernier ont éliminé les craintes que nous avons à propos du Soudan. Tandis que nous nous décidons à soutenir fermement l'engagement pris par toutes les parties dans le cadre de l'Accord de paix global de tenir comme prévu un

référendum sur le Sud-Soudan au mois de janvier, faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour apporter notre concours à l'achèvement de cet événement critique et crucial.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Henry Okello Oryem, Ministre d'État des affaires étrangères chargé des affaires internationales de l'Ouganda.

M. Okello Oryem (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je voudrais ajouter ma voix à celles des orateurs qui, avant moi, ont remercié la délégation du Royaume-Uni qui, sous votre direction, Monsieur le Président, a organisé à point nommé cet important débat ministériel sur le Soudan. Je remercie le Secrétaire général pour son exposé complet sur la situation dans le pays, ainsi que le Président Mbeki pour sa présentation. Nous saluons la participation de S. E. M. Ali Karti, Ministre des affaires étrangères de la République du Soudan, et de S. E. M. Pagan Amum, Secrétaire général du Mouvement populaire de libération du Soudan. Nous jugeons particulièrement encourageantes leurs excellentes interventions et les assurances qu'ils nous ont données.

La communauté internationale et la région en particulier suivent avec grand intérêt l'évolution de la situation au Soudan. Le référendum au Sud-Soudan, prévu pour le 9 janvier 2011, marquera un moment d'une importance critique dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Il importe qu'il se déroule dans la liberté, l'équité et la transparence et que les résultats soient respectés par tous. Nous félicitons les parties d'avoir continué à rester attachées à la tenue du référendum, tel que cela est prévu dans l'Accord de paix global.

Il faut cependant que cet engagement soit suivi de mesures concrètes afin d'assurer la crédibilité du référendum. À l'approche du référendum, il importe que les deux parties exercent un maximum de retenue. Nous demandons à la communauté internationale d'honorer ses promesses de contributions financières et de fournir un appui logistique pour la tenue du référendum. La Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) a un rôle critique à jouer pour appuyer la tenue du référendum.

Nous nous félicitons des progrès réalisés à ce jour par la Commission du référendum du Sud-Soudan. Nous nous réjouissons en particulier de noter que l'inscription des électeurs a commencé hier et nous

espérons que les autres étapes du calendrier seront respectées. Nous encourageons la Commission à œuvrer dans la cohésion et dans un même objectif et à se concentrer sur la réalisation de son mandat.

Nous restons préoccupés par l'absence de progrès dans l'organisation du référendum sur l'Abyei, et surtout par le fait que la commission du référendum sur l'Abyei n'ait pas encore été mise en place. Nous prenons note des difficultés qu'ont les parties à régler cette question et soulignons qu'il importe de parvenir à une solution à l'amiable conforme aux accords existants.

Dans le même ordre d'idées, les parties doivent accorder la même attention aux consultations populaires au Kordofan méridional et dans le Nil Bleu, ainsi qu'aux accords post-référendaires. À cet égard, nous nous félicitons des efforts entrepris par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan, présidé par le Président Thabo Mbeki, pour amener les parties à parvenir à un accord sur les questions en suspens relatives à l'Accord de paix global. Nous nous réjouissons de la coopération des parties avec le Groupe et les exhortons à faire un plein usage de ce mécanisme.

Il est indispensable que l'Union africaine maintienne son engagement vis-à-vis de ces questions, avec l'aide de la communauté internationale. À cet égard, la décision prise le 28 octobre par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de proroger d'un an le mandat du Groupe de haut niveau est positive et opportune.

Nous félicitons le Président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, S. E. M. Meles Zenawi, du rôle important qu'il assume pour aider les parties à parvenir à des accords post-référendaires.

La sécurité au Darfour reste précaire. Nous sommes préoccupés par la poursuite des hostilités et de la violence, des enlèvements et des restrictions imposées au déplacement du personnel et des forces de maintien de la paix de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), ainsi que des travailleurs humanitaires. Nous saluons les efforts déployés par le Médiateur en chef conjoint, M. Djibril Bassolé, pour faciliter les négociations en cours sur le processus de paix et sur la participation des principales parties prenantes. À cet égard, nous nous félicitons de la réunion qui s'est tenue entre le

Mouvement pour la justice et l'égalité et l'équipe de médiation à Doha. Nous exhortons tous les groupes rebelles qui n'ont pas encore rejoint les pourparlers de Doha à le faire.

Nous saluons le Représentant spécial conjoint, M. Ibrahim Gambari, et le personnel de la MINUAD, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios, et le personnel de la MINUS pour le travail important qu'ils continuent de réaliser dans des circonstances difficiles.

Enfin, la mise en œuvre de l'Accord de paix global est désormais parvenue à un stade critique. Nous demandons aux parties de maintenir leur engagement, et à la communauté internationale de leur accorder un plein appui pour assurer la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix global.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne la parole S. E. M. Takeaki Matsumoto, Secrétaire d'État japonais aux affaires étrangères.

M. Matsumoto (Japon) (*parle en japonais; interprétation en anglais assurée par la délégation*): Je voudrais tout d'abord féliciter S. E. M. William Hague d'avoir organisé cette séance ministérielle en sa qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de novembre. Le moment est effectivement opportun pour que le Conseil de sécurité examine la question du Soudan en cette conjoncture très critique pour le pays. Je voudrais également saluer les efforts menés par le Secrétaire général, le personnel et les Casques bleus des Nations Unies, S. E. M. Thabo Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan, l'Union africaine et les parties à l'Accord de paix global pour instaurer la paix et la sécurité au Soudan. Nous avons écouté leurs déclarations sur la mise en œuvre très rigoureuse de l'Accord de paix global et l'organisation du référendum prévu pour janvier 2011, et je les félicite très vivement pour leur engagement en la matière.

Le Soudan a connu la guerre civile la plus longue de l'histoire récente de l'Afrique, et cette situation présente l'un des défis les plus urgents auxquels la communauté internationale est confrontée. Le Soudan est également un cas unique, une situation où l'ONU et l'Union africaine collaborent de très près au maintien de la paix. La réalisation de la paix au Soudan est donc un élément indispensable à l'instauration de la paix et de la stabilité dans l'ensemble de l'Afrique.

Pour que le Sud et le Nord puissent faire la paix, il faudra d'abord et avant tout que les parties fassent des progrès dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Le plus important est pour le moment que les référendums se déroulent comme prévu le 9 janvier 2011 d'une manière libre et régulière. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent mener ce processus à bon terme avec diligence et attention. Dans ce contexte, la Mission des Nations Unies au Soudan, qui appuie la mise en œuvre de l'Accord, jouera un rôle important.

Il est essentiel que toutes les parties intéressées acceptent les résultats des référendums, quelle qu'en soit l'issue. En outre, il faut encourager les parties à continuer de faire progresser le dialogue entre elles. Si l'on veut que le dialogue progresse, il est essentiel que l'Union africaine, par l'intermédiaire du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan dirigé par le Président Mbeki, et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) continuent de fournir une assistance. À ce propos, j'ai eu l'occasion de rencontrer M. Mahboub Maalim, Secrétaire exécutif de l'IGAD, à l'occasion de sa récente visite au Japon. Au cours des mois à venir, il sera également nécessaire d'accorder davantage d'attention aux modalités de l'engagement de l'ONU au Soudan.

La paix ne peut être instaurée au Soudan si la stabilité ne l'est pas au Darfour. Nous demandons donc instamment à toutes les parties au conflit au Darfour de se joindre au processus de paix. Dans le même temps, il est important de permettre à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour de poursuivre sa mission.

La communauté internationale doit continuer de soutenir activement le Soudan dans son action visant à consolider la paix. Depuis la signature de l'Accord de paix global, le Japon a fourni au Soudan une assistance s'élevant à environ 440 millions de dollars. Pour les référendums prévus au début de l'année prochaine, nous avons versé environ 8,17 millions de dollars d'aide pour l'acquisition de matériel électoral ainsi que l'exécution de programmes de sensibilisation des électeurs, et nous nous préparons à dépêcher une équipe d'observation pour surveiller le référendum au Sud-Soudan. Le Japon n'épargnera aucun effort pour apporter sa coopération en vue de l'installation de la paix et de la stabilité au Soudan.

Le message unanime communiqué aujourd'hui par le Conseil de sécurité, qui s'est réuni au niveau ministériel, est extrêmement important. Le Japon continuera d'appeler les parties soudanaises à reconnaître que seule une action visant à consolider la confiance mutuelle, dans un esprit de coopération et de partenariat, permettra de poser les véritables fondements d'une paix durable et d'un avenir radieux pour le Soudan.

Je terminerai en réaffirmant une nouvelle fois la détermination du Japon, qui est un ami sincère et de longue date de l'Afrique, à continuer d'apporter un appui actif et de participer à l'action en faveur de la paix et de la stabilité au Soudan.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Antonio Patriota, Vice-Ministre des relations extérieures du Brésil.

M. Patriota (Brésil) (*parle en anglais*): Je m'associe aux précédents orateurs pour remercier, le Ministre d'État britannique aux affaires étrangères, M. Hague, d'avoir convoqué la présente séance.

Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Président Thabo Mbeki et je le remercie, ainsi que ses éminents collègues, du travail précieux qu'ils ont accompli dans le cadre du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan. Nous jugeons encourageants les progrès dont il a fait état aujourd'hui devant le Conseil. Je remercie également le Secrétaire général, Ban Ki-moon, de son exposé et de l'attention croissante qu'il accorde aux questions soudanaises. Je prends acte des observations de S. E. M. Ali Ahmed Karti, Ministre soudanais des affaires étrangères, et de M. Pagan Amum, Secrétaire général du Mouvement populaire de libération du Soudan.

Je saisis également cette occasion pour exprimer l'appui de mon gouvernement aux travaux du Président Benjamin Mkapa et de ses collègues du groupe des Nations Unies chargé de surveiller les référendums. Nos remerciements s'adressent également au Représentant spécial du Secrétaire général, Haile Menkerios, au Représentant spécial conjoint pour le Darfour, Ibrahim Gambari, et au Médiateur en chef conjoint, Djibril Bassolé.

Le Soudan représente aujourd'hui l'un des problèmes principaux auxquels est confronté le Conseil de sécurité. La paix au Soudan est essentielle à l'avenir du continent africain. Si elle doit prendre soin de ne

pas intervenir dans des affaires délicates sur lesquelles seul le peuple soudanais peut se prononcer, la communauté internationale doit s'acquitter d'obligations importantes dans le cadre de l'appui à l'Accord de paix global. À l'approche de la phase finale de l'Accord de paix global, il est en effet souhaitable que le Conseil de sécurité continue d'accorder un rang de priorité élevé à la situation au Soudan.

Nous nous soucions essentiellement de la paix et de la stabilité, et nous devons veiller tout particulièrement à ce que la situation déjà complexe n'empire pas. Notre objectif commun numéro un devrait être de faire en sorte que les référendums se déroulent dans une atmosphère de coopération, en temps voulu, et de manière libre et régulière. La mise en œuvre des résultats des référendums est essentielle à l'édification d'un avenir prospère, démocratique et pacifique pour le peuple soudanais. À cet égard, nous nous félicitons qu'ait débuté hier l'inscription des électeurs sur les listes électorales en vue du référendum sur le Sud-Soudan.

Nous sommes favorables à ce que le Conseil envoie un message fort aux parties à l'Accord de paix global afin que les droits de tous les Soudanais, y compris les sudistes du Nord et les nordistes du Sud, soient respectés et leur sécurité garantie, quel que soit le résultat des référendums. À cette fin, il convient de fournir à la Mission des Nations Unies au Soudan les moyens nécessaires pour contribuer efficacement au maintien de la sécurité dans sa zone d'opérations, en particulier dans l'Abyei.

Nous sommes certains que les dirigeants soudanais se montreront à la hauteur de la tâche qui leur incombe de dépasser la méfiance et de parvenir aux compromis qui permettront de promouvoir la réconciliation et de renforcer encore les liens sociaux et économiques entre eux et avec leurs voisins immédiats. Il est dans l'intérêt de tous d'entretenir ces liens. Dans ce contexte, je me félicite de la conclusion des négociations, qui ont abouti à la mise en place d'un cadre de règlement des questions en suspens relatives à la mise en œuvre de l'Accord de paix global, ainsi que de l'accord auquel sont parvenues les parties sur la reprise des négociations de haut niveau le 22 novembre, sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

Quels que soient les résultats du référendum, les efforts d'appui à la médiation et de consolidation de la paix consentis par l'ONU devront être entrepris en coopération avec les autorités soudanaises. Les tâches possibles à cet égard comprendront le suivi des accords de partage des richesses, le développement institutionnel et l'aide au développement. Il conviendra en temps opportun d'examiner la question d'une stratégie globale de consolidation de la paix avec les Soudanais. Quand le moment sera venu, le Conseil de sécurité pourrait réfléchir au rôle que la Commission de consolidation de la paix pourrait jouer à cet égard.

Pour instaurer une paix durable, les efforts de la communauté internationale et du peuple soudanais devraient également viser à vaincre la pauvreté, à favoriser le développement social et économique et à faire respecter les droits de l'homme. Les référendums, s'ils se déroulent dans la transparence, comme nous l'espérons, devraient ouvrir la voie à la normalisation des relations économiques entre les membres de la communauté internationale et les Soudanais.

Le Brésil souhaite contribuer au développement institutionnel et économique du Soudan, ce qui permettra d'améliorer le niveau de vie de tous les Soudanais. Nos échanges commerciaux bilatéraux ont considérablement augmenté ces dernières années. Dans les domaines de l'agriculture et des biocarburants, de nouveaux partenariats sont en train d'être forgés. En mars dernier, une mission de l'Agence brésilienne de coopération s'est rendue à Khartoum et a déterminé quels seraient les domaines possibles d'activité dans l'avenir. D'autre part, nous menons actuellement un dialogue avec le Soudan concernant les moyens de fournir une assistance électorale.

La guerre civile entre le Nord et le Sud était en partie le résultat de déséquilibres de longue date dans la répartition du pouvoir et des richesses au Soudan. Ces déséquilibres ont également contribué au conflit au Darfour. Dans ce contexte, la Nouvelle stratégie pour le Darfour du Gouvernement soudanais est une mesure positive, car elle cherche à remédier aux causes profondes du conflit et à faire participer les communautés locales au processus de paix. Les initiatives mises en place actuellement dans le contexte du processus de paix de Doha pour régler ces questions méritent un appui constant de notre part.

Au Darfour, il importe également que toutes les parties prennent d'urgence des mesures à court terme.

Les opérations militaires ne sont cependant pas des outils légitimes pour augmenter le pouvoir de négociation à la table des négociations. Tous les groupes devraient se joindre au processus de paix de Doha, car il n'y a pas de solution militaire au conflit. Le flux persistant d'armes vers le Darfour est particulièrement préoccupant. Tous les États Membres devraient s'abstenir de vendre des armes ou de faciliter, quelque moyen que ce soit, l'acheminement d'armes qui pourraient être utilisées dans le conflit.

D'autres mesures sont nécessaires, notamment garantir l'accès humanitaire aux personnes en situation de détresse et s'abstenir d'entraver la mobilité de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Nous attendons bien évidemment des parties qu'elles coopèrent avec la présence des Nations Unies sur le terrain et qu'elles la respectent.

Le Soudan est un vaste pays aux ressources abondantes, mais ses peuples anciens doivent faire face à de graves déséquilibres historiques dont les racines remontent à l'époque coloniale et à des siècles d'exclusion économique et sociale. Le Brésil a assumé avec enthousiasme sa part de responsabilité en conjuguant ses forces à celles des Africains pour consolider un continent de plus en plus prospère et démocratique, et nous attendons avec impatience que soit mis en place un avenir empreint d'une paix et d'un développement économique durables pour l'ensemble de la population soudanaise.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous félicitons de la nature constructive du débat d'aujourd'hui, qui est conforme à la démarche russe. La Fédération de Russie a toujours appuyé les efforts consacrés par les parties soudanaises à la mise en œuvre de l'Accord de paix global, qui constitue la base d'un règlement de la situation au Sud-Soudan. Encourageant les efforts déployés par les parties pour faire en sorte que le maintien de l'unité du Soudan soit une issue attrayante, l'Accord de paix global appelle à la tenue d'un référendum sur l'autodétermination du Sud-Soudan. Pour favoriser la paix et la stabilité au Soudan et dans l'ensemble de l'Afrique, il est désormais crucial de veiller à ce que le référendum se déroule sans heurt et dans les délais fixés.

Le peuple soudanais doit décider par lui-même de l'avenir de son État. La Fédération de Russie respectera les résultats du référendum, quels qu'ils soient. Indépendamment de son issue, le référendum permettra à l'ensemble du Soudan de se mettre en marche vers un nouveau stade de développement. Il importe que les représentants des parties poursuivent leurs efforts bilatéraux pour s'acquitter de leurs obligations en vertu de l'Accord de paix global. Nous nous félicitons de ce que, conformément au calendrier des préparatifs du référendum, le processus d'inscription sur les listes électorales ait commencé et se déroule de manière pacifique et organisée.

Nous soulignons le rôle actif joué par l'Union africaine et son Groupe de mise en œuvre de haut niveau, présidé par Thabo Mbeki, qui aidera les parties à enregistrer des progrès substantiels s'agissant de convenir des principes fondamentaux du règlement, notamment les questions de délimitation des frontières, la répartition des recettes tirées des ressources naturelles, les finances, la sécurité, la nationalité et les instruments juridiques internationaux. L'organisation du référendum sur la région de l'Abyei figure aussi au programme. Il faut parvenir à un compromis pour régler les désaccords sur le Nil Bleu et les États du Kordofan méridional. Les parties doivent tout mettre en œuvre pour prévenir l'intensification du conflit intertribal dans ces régions et maintenir le processus dans les limites des décisions négociées.

Les questions en suspens doivent être examinées par les parties dans un cadre exclusivement politique. Toute assistance supplémentaire de la communauté internationale et des médiateurs internationaux et régionaux en vue de normaliser la situation au Soudan doit s'attacher à favoriser une interaction constructive entre les parties soudanaises. Nous nous félicitons du travail effectué par le groupe chargé par le Secrétaire général d'observer les référendums. Nous ne doutons pas qu'il contribue à renforcer la confiance entre les parties soudanaises.

Nous attachons une importance particulière au rôle joué par la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour aider à assurer la sécurité, protéger la population civile et fournir un appui technique et logistique aux préparatifs et au déroulement des référendums. À cet égard, il revient au premier chef aux autorités soudanaises d'assurer la sécurité de la population civile du pays et des citoyens étrangers se trouvant sur le territoire du Sud-Soudan.

Pour garantir la stabilité du Soudan, il est crucial de régler le conflit au Darfour. Le processus politique de Doha doit donc être global et amener les principaux groupes rebelles à se joindre aux pourparlers. Il convient de faire pression de manière coordonnée sur les dirigeants du mouvement rebelle qui s'obstinent à ne pas participer aux négociations. La conclusion rapide par les parties darfouriennes d'accords politiques de fond facilitera le déroulement des référendums au Soudan et donnera une impulsion à la mise en œuvre de l'Accord de paix global.

La Russie respecte la souveraineté et l'indépendance du Soudan, et continuera, en coopération avec le Gouvernement d'unité nationale, y compris les deux parties à l'Accord de paix global, d'appuyer un règlement soudanais, tant sur les plans politique que pratique. Le Président de la Fédération de Russie, Dmitry Medvedev, a pris la décision de fournir une unité militaire hélicoptérée russe supplémentaire à la MINUS. De plus, des représentants russes feront partie de l'équipe d'observateurs internationaux qui sera présente pour le référendum au Sud-Soudan qui se tiendra prochainement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liban.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue aux ministres présents aujourd'hui à la séance du Conseil. Comme d'autres l'ont fait avant moi, je remercie également M. Mbeki de son action soutenue et de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui. Nous saluons les efforts qu'il déploie pour que les parties soudanaises parviennent à s'entendre sur les questions qui continuent de faire l'objet d'un désaccord. Je remercie M. Karti, Ministre soudanais des affaires étrangères, de sa déclaration. Je remercie aussi Pagan Amum de sa déclaration.

Le Conseil se réunit aujourd'hui à un moment décisif pour le Soudan, qui pourrait également changer la situation dans la région. Nous sommes en effet à deux mois des référendums qui décideront du destin du Soudan et de la région de l'Abyei.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons réaffirmer combien il importe que les parties poursuivent un dialogue direct et choisissent la voie de la négociation pour régler les différends et les désaccords. À cet égard, nous nous félicitons de l'exposé de M. Mbeki, notamment ses propos sur un accord-cadre entre les parties – le Parti du congrès

national et le Mouvement populaire de libération du Soudan – prévoyant des frontières ouvertes entre le Nord et le Sud, quelle que soit l'issue du scrutin, afin de faciliter la libre circulation des personnes et des biens et de favoriser une transition pacifique après le référendum.

Cet accord prévoit de recourir à la concertation pour régler tout un éventail de questions, notamment le partage des recettes pétrolières, la nationalité, les ressources hydriques et la dette. Nous saluons les deux parties de s'être engagées à mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de paix global et à ne pas revenir en arrière ni retomber dans un climat de guerre civile. C'est la raison pour laquelle la coopération et la coexistence entre le Nord et le Sud est inévitable, quels que soient les résultats du référendum. Nous espérons que le Président soudanais parviendra aussi rapidement que possible à obtenir un accord concernant la région de l'Abyei.

Le référendum doit également se dérouler dans la transparence et de manière pacifique. Nous devons créer un environnement pacifique pour tenir le référendum dans les délais fixés, en tenant compte de la nécessité de rendre le choix de l'unité attrayant, quelles que soient les difficultés évidentes que cela implique, conformément aux dispositions générales de l'Accord de paix global. Nous nous félicitons du lancement du processus d'inscription sur les listes électorales et de la campagne électorale ainsi que des efforts que le groupe chargé par le Secrétaire général d'observer les référendums déploie sur le terrain.

En ce qui concerne le Darfour, nous sommes préoccupés par les récents affrontements militaires qui se sont étendus à la région du Kordofan et nous espérons que les efforts déployés par l'État du Qatar et par M. Djibril Bassolé permettront de ramener le Mouvement pour la justice et l'égalité et d'autres mouvements à la table de négociation, à Doha. Nous exhortons Abdel Wahid el-Nur, chef du Mouvement de libération du Soudan, à se joindre aux pourparlers de manière à conclure aussi rapidement que possible un accord, compte tenu des effets positifs que cela aurait sur la situation dans l'ensemble du Soudan.

Nous nous félicitons aussi vivement du réchauffement des relations entre le Soudan et le Tchad, ce qui contribuera à asseoir la stabilité dans la région. Nous saluons bien évidemment le travail accompli sur le terrain par la Mission des Nations

Unies au Soudan et par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et, à cet égard, nous faisons observer qu'il est indispensable d'obtenir l'accord de toutes les parties concernées avant d'accroître les effectifs des contingents internationaux. Nous accueillons avec satisfaction les efforts déployés par M. Gambari, M. Menkerios, M. Bassolé, M. Mbeki et d'autres, notamment l'Union africaine et la Ligue des États arabes, qui s'emploient à accompagner de concert le Soudan pendant cette période difficile mais décisive.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la France.

M. Araud (France) : Monsieur le Président, je remercie le Royaume-Uni d'avoir organisé ce débat.

L'Accord de paix global a permis en 2005 au Soudan de sortir de 20 ans d'une guerre civile meurtrière. Aujourd'hui, il nous faut mettre en œuvre l'Accord de paix afin d'éviter de revenir aux violences et à la guerre civile. Cet accord de paix doit être mis en œuvre entièrement, ce qui signifie que le référendum d'autodétermination du Sud-Soudan doit, comme tous l'ont dit avant moi, se tenir dans de bonnes conditions à la date prévue, c'est-à-dire le 9 janvier 2011. Pour y parvenir, à l'heure où nous parlons, des actes et des initiatives sont nécessaires. Pour le Gouvernement soudanais, la constitution de la Commission référendaire l'été dernier a constitué une première étape. Aujourd'hui, la contribution du Gouvernement soudanais au budget de cette commission doit être versée et le respect de la liberté d'expression doit être assuré.

Préparer le référendum, c'est aussi en préparer les suites afin que, quelle que soit l'issue du scrutin, les Sud-Soudanais puissent coexister de façon pacifique avec les Nord-Soudanais. Nous nous félicitons à cet égard de l'avancée des discussions entre le Nord et le Sud conduites sous les auspices du Président Mbeki. Nous nous félicitons à cet égard de l'avancée des discussions entre le Nord et le Sud conduites sous les auspices du Président Mbeki. Nous encourageons les parties à poursuivre leurs efforts constructifs et à faire le moment venu les concessions nécessaires afin de parvenir à un accord dès que possible. Il faut garder à l'esprit que le coût de ces concessions ne peut être qu'inférieur au gain incalculable que représente la possibilité d'une paix durable au Soudan. La

question de l'Abyei notamment doit trouver une solution rapidement.

Il revient aussi aux Nations Unies de jouer tout leur rôle dans le processus référendaire pour appuyer les efforts des parties. Nous saluons le travail effectué par le Représentant spécial, M. Haile Menkerios, et la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS). L'expertise et le soutien logistique apportés seront déterminants dans les mois à venir.

Nous saluons aussi la mise en place du groupe conduit par le Président Mkapa, qui sera en mesure de nous donner, en coordination avec les autres missions d'observation déployées au Soudan, une indication sur les conditions de préparation et de déroulement du référendum.

L'Union européenne a pour sa part débuté hier le déploiement de ses premiers personnels sur le terrain pour participer à l'observation de l'inscription des électeurs. Nous devons également veiller à ce que le volet militaire du mandat de la MINUS puisse être rempli dans de bonnes conditions. Nous avons pris note des redéploiements déjà effectués, mais aussi des besoins additionnels exprimés par M. Menkerios pour permettre un meilleur maillage du territoire, notamment dans des régions qui pourraient connaître des tensions. Parce que les enjeux sont considérables et que les Nations Unies n'ont pas le droit d'échouer, la France soutient le principe du renforcement demandé par le Secrétaire.

Dans le contexte actuel, nous devons continuer à porter toute notre attention au Darfour. La guerre entre les Forces armées soudanaises et les groupes rebelles s'y poursuit, comme en ont témoigné les combats meurtriers au début du mois avec le Mouvement pour la justice et l'égalité. Une solution politique est indispensable. Nous devons dans ce contexte continuer d'apporter notre soutien aux efforts de la médiation conjointe à Doha. Que les deux principaux groupes rebelles se tiennent encore à l'écart de ce processus est inacceptable. Nous les appelons à rejoindre les discussions sans délai ou conditions préalables. S'y refuser, c'est refuser la paix, c'est encourager la guerre, c'est criminel.

Les Nations Unies doivent pour leur part poursuivre leurs efforts pour protéger les civils, comme l'exige le mandat. Il est préoccupant que les résultats de la Force ne soient pas, comme l'a rappelé le Secrétaire général lui-même dans son dernier rapport

(S/2010/543), à la hauteur des objectifs fixés. Nous encourageons donc l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) à renforcer sa posture et à mettre en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les circonstances sa stratégie de protection des civils avec une nouvelle détermination. Cela implique que les entraves à la liberté de mouvement de la MINUAD cessent complètement. Cela implique aussi que les attaques dont la Force continue de faire l'objet, qui sont des crimes de guerre, cessent. Il n'est pas acceptable que des Casques bleus et des civils de la MINUAD continuent d'être régulièrement pris en otage.

Je souhaiterais conclure en rappelant, comme l'a souligné le rapport du Président Mbeki il y a un an, qu'il ne pourra y avoir de paix sans justice au Darfour. Les crimes qui y ont été perpétrés ne peuvent pas rester impunis. Nous appelons à cet égard à la coopération de tous les États avec la Cour pénale internationale, conformément à la résolution 1593 (2005) du Conseil de sécurité.

M. Heller (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation d'avoir organisé le présent débat opportun sur la situation au Soudan, qui est sans nul doute l'une des questions les plus délicates inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Nous remercions le Secrétaire général et l'ancien Président Thabo Mbeki des informations qu'ils nous ont communiquées aujourd'hui. Nous saluons la présence parmi nous du Ministre soudanais des affaires étrangères, M. Ali Ahmed Karti, et du Secrétaire général du Mouvement de libération populaire du Soudan, M. Pagan Amum, et nous les remercions de leurs déclarations.

En signant l'Accord de paix global en 2005, les Soudanais ont tracé la voie qui mènerait leur pays à une nouvelle étape de stabilité et de dialogue politique. Il a fallu plus de 20 ans pour parvenir à ce compromis, et cela a coûté la vie à plus de 2 millions de personnes et causé des souffrances à des centaines de milliers d'autres qui demandaient à leurs dirigeants politiques de mettre fin au conflit une fois pour toutes.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour faire en sorte que les signataires de cet accord continuent de respecter l'engagement qu'ils ont pris en faveur du dialogue et de la coexistence. À quelques semaines de la date fixée pour la tenue du référendum, qui est un

des éléments clefs de l'Accord de paix global, la situation se présente comme un défi majeur non seulement pour le Soudan mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale, à qui incombe la responsabilité de contribuer au succès du processus politique et d'éviter un retour en arrière, qui ne signifiera rien d'autre que le retour à la violence et à la guerre.

L'avenir du Soudan dépendra de la rapidité et de l'efficacité des décisions que prendront dans les prochains jours ses dirigeants politiques. Le Mexique les invite donc une nouvelle fois à rétablir la confiance et à apporter dès que possible des solutions aux questions en suspens relatives à l'Accord de paix global, notamment la situation dans l'Abeyi. Les progrès dont fait état le Président Mbeki sont encourageants à cet égard. Nous l'assurons de nouveau, ainsi que ceux qui contribuent directement à ces négociations, de notre plein appui à leur action.

Parallèlement, il importe d'accélérer les préparatifs pour la tenue du référendum conformément au calendrier approuvé par les parties. Il faut remédier dès que possible aux retards constatés, notamment dans le versement des fonds à la Commission chargée du référendum. Le début des opérations d'inscription, déjà mentionné, est un pas en avant dans la bonne direction, en vue d'un processus qui doit refléter de façon crédible la volonté de la population du Sud-Soudan.

Il est indéniable que le rôle de l'ONU est on ne peut plus important dans ce contexte. Nous notons avec satisfaction que la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) continue de renforcer ses capacités pour apporter son assistance au processus politique et aux préparatifs logistiques et pour garantir la sécurité durant le vote. Dans l'intervalle, et tout en étant conscients des limites physiques de la Mission, nous tenons à souligner combien il importe d'assurer la protection des civils et de garantir un accès sans entrave de l'aide humanitaire.

On ne doit en aucun cas perdre de vue l'obligation d'assurer la protection de la population civile et de répondre aux besoins des milliers de personnes, notamment des femmes et des enfants. À cet égard, nous demandons à la MINUS de ne point négliger ses tâches dans ce domaine, et nous exhortons les parties à lever toutes les restrictions à la liberté de mouvement des missions des Nations Unies et des organisations humanitaires présentes dans le pays.

Par ailleurs, nous réaffirmons qu'il importe que l'Organisation et la communauté internationale soient tout à fait prêtes à réagir rapidement à tout scénario. L'ONU doit se doter des instruments appropriés pour faire face à toute éventualité. Le Mexique est prêt à examiner toute mesure pertinente que le Conseil envisagerait de prendre à cet égard dans les semaines à venir.

Il ne faut pas non plus oublier la situation au Darfour, qui est liée à la situation générale dans le pays. La violence qui y sévit est inacceptable et les conditions de sécurité continuent d'être source de préoccupation, voilà pourquoi il importe au plus haut point que les hostilités cessent rapidement et que toutes les parties au conflit retournent à la table des négociations.

Nous ne saurions perdre de vue le fait qu'il est indispensable de s'attaquer à l'impunité dans la région. Il faut infliger aux auteurs de crimes contre la population civile et le personnel de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour le châtiment qu'ils méritent. C'est pourquoi nous rappelons une fois encore les obligations internationales du Gouvernement soudanais à cet égard, y compris concernant les dispositions de la résolution 1593 (2005) relatives à la coopération avec la Cour pénale internationale. La paix et la justice doivent aller de pair si nous voulons promouvoir un avenir radieux dans la région.

Le message principal que transmet le Conseil de sécurité aujourd'hui à travers sa déclaration politique est simple : le retour au conflit armé n'est pas une option. Compte tenu des difficultés qui se feront jour dans les semaines à venir, nous devons de nouveau appeler les parties à assumer leurs responsabilités : c'est la seule solution pour instaurer la stabilité et la paix que les Soudanais réclamaient déjà il y a cinq ans et qu'ils réclament encore aujourd'hui avec la même détermination.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Chine.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Il est extrêmement gratifiant de voir aujourd'hui les membres du Conseil, les représentants du Nord et du Sud-Soudan, le Secrétaire général Ban Ki-moon et M. Mbeki débattre ensemble de la question du Soudan.

Préserver la paix, la stabilité et le développement au Soudan est dans l'intérêt tant des Soudanais que de la paix et du développement de la région, et de l'ensemble du continent africain. La signature de l'Accord de paix global a mis fin à des décennies de conflit entre les régions du nord et du sud du Soudan. La paix et la stabilité à long terme du Soudan dépendent de la mise en œuvre intégrale de l'Accord et sont garanties par lui.

Le référendum sur le Sud-Soudan est une étape cruciale de la mise en œuvre de l'Accord de paix global, mais ce n'est pas une fin en soi. Nous espérons que ce référendum se déroulera dans des conditions pacifiques, libres, transparentes et régulières, conformément à l'Accord de paix global, qu'il reflétera la volonté de la population soudanaise et que son résultat sera respecté par toutes les parties. Nous espérons également que le Nord et le Sud-Soudan feront de leur mieux pour accélérer les préparatifs du référendum. Nous invitons la communauté internationale à créer des conditions favorables pour le référendum, sans toutefois préjuger de son résultat.

Aucune des deux parties ne doit prendre de mesures unilatérales. Quel que soit le résultat du référendum, la paix et la stabilité générales du Soudan – et de l'ensemble de la région – doivent être assurées. La Chine espère que le Nord et le Sud-Soudan s'efforceront de préserver la paix si durement obtenue et poursuivront le dialogue et les consultations sur un pied d'égalité, de manière à parvenir à un accord aussi rapidement que possible sur les questions en suspens telles que la démarcation de la frontière, l'Abyei et la répartition des richesses. Cela est important pour le maintien de la paix et de la stabilité à long terme au Soudan et dans la région.

La Chine se félicite du rôle important joué par l'Union africaine (UA) dans le règlement de la question du Soudan. Nous remercions de leurs bons offices M. Mbeki et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan, ainsi que des organisations régionales telles que l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

La Chine salue le travail de la Mission des Nations Unies au Soudan et du Groupe du Secrétaire général pour l'appui au référendum sur le Sud-Soudan, ainsi que leur appui constant en faveur de la mise en œuvre de l'Accord de paix global.

La Chine est favorable à un règlement global et pacifique de la question du Darfour, notamment de ses

causes profondes. Pour instaurer une paix et une stabilité durables au Darfour, il faut continuer à suivre la stratégie à deux volets consistant à la fois à promouvoir le processus politique et à déployer des opérations de maintien de la paix, et également accorder un rôle prépondérant au Mécanisme tripartite composé de l'UA, de l'ONU et du Gouvernement soudanais.

Les importants retards accusés par le processus politique constituent l'obstacle le plus important au règlement de la question du Darfour. La Chine exhorte les parties concernées qui ne l'ont pas encore fait à adhérer immédiatement et sans conditions au processus politique. Nous nous félicitons de la nouvelle stratégie présentée par le Gouvernement soudanais.

La Chine appuie les efforts de l'ONU pour trouver une solution appropriée à la question du Darfour, ainsi que l'action de MM. Bassolé et Gambari et de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Nous espérons que la communauté internationale continuera de promouvoir une solution politique à la question du Darfour, tout en contribuant de plus en plus au redressement, à la reconstruction et au développement rapides du Darfour.

Je voudrais annoncer ici que, afin d'appuyer le processus politique au Darfour, le Gouvernement chinois a décidé de verser une contribution supplémentaire de 500 000 dollars au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le processus politique au Darfour.

La Chine souscrit à la déclaration présidentielle qui a été adoptée par le Conseil (S/PRST/2010/24). Nous espérons qu'il sera donné suite intégralement aux demandes formulées dans cette déclaration. La Chine continuera de contribuer aux efforts de la communauté internationale pour instaurer la paix, la stabilité et le développement du Soudan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Gabon.

M. Isozé-Ngondet (Gabon) : Le 9 janvier 2011, le Soudan est appelé à vivre une phase critique de son histoire avec la tenue des référendums sur le Sud-Soudan et l'Abeyi. Pour y parvenir, les défis à relever sont multiples : il faut consolider le climat de confiance entre les parties et maintenir leur engagement à respecter le calendrier fixé par l'Accord de paix global; il faut garantir un scrutin crédible et

transparent; et il faut faire progresser les négociations sur les arrangements post-référendaires. Dans le même temps, au Darfour, il est indispensable de parvenir à un accord de paix d'ici à la fin de cette année.

Où en sommes-nous à deux mois de la date prévue pour la tenue de ces consultations? Où en est aujourd'hui le processus de paix au Darfour? Les riches communications que viennent de faire le Secrétaire général de l'ONU, le Président Thabo Mbeki, le Ministre des affaires étrangères du Soudan, M. Ahmed Karti, et le Secrétaire général du SPLM, M. Amum, ont le mérite de nous présenter l'état réel de la situation sur le terrain. Je voudrais les en remercier. L'évaluation faite par le Gabon s'inscrit dans le même sens.

S'agissant des référendums sur le Sud-Soudan et l'Abeyi, ma délégation est heureuse de constater que la communauté internationale se mobilise de plus en plus pour s'assurer du bon déroulement de ces consultations. Cette mobilisation contribue à renforcer l'engagement des parties à tout mettre en œuvre pour que les consultations se tiennent aux dates fixées. Elle encourage par ailleurs les parties à dialoguer entre elles, créant ainsi le climat de confiance nécessaire à la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord de paix global.

Les déclarations que viennent de faire M. le Ministre Karti et M. le Secrétaire général Amum confirment bien cette volonté d'entente entre les parties. Le Gabon ne peut que s'en féliciter, ce d'autant plus que les parties se sont aussi engagées, à travers un accord-cadre, à promouvoir des relations de bon voisinage entre le Nord et le Sud, quelle que soit l'issue du scrutin. Le Gabon est d'avis que ce climat de confiance gagnerait à être consolidé par la tenue d'une réunion des parties, au niveau le plus élevé, avec les acteurs internationaux, pour s'entendre sur tous les points de divergence, y compris le statut de l'Abeyi, tel que l'envisage le Président Mbeki.

Pour répondre à l'exigence d'un scrutin crédible et transparent dans un climat apaisé au Sud-Soudan, tous les outils électoraux et sécuritaires doivent être maîtrisés. De ce point de vue, l'installation de la Commission référendaire au Sud-Soudan, en dépit de quelques difficultés, et le lancement hier du processus d'enregistrement des électeurs constituent des avancées notables. Ces deux dispositifs, qui conditionnent le bon

déroulement du scrutin, doivent être soutenus, protégés et encadrés.

C'est dans cette perspective, telle qu'elle nous a été présentée par le Secrétaire général de l'ONU, que les actions d'appui au bon déroulement des préparatifs que la Mission des Nations Unies au Soudan et le Programme des Nations Unies pour le développement mènent sur le terrain, notamment dans les domaines logistique, technique et sécuritaire, méritent d'être saluées et renforcées. Il importe également que soient maîtrisées les tensions susceptibles de se cristalliser le long de la ligne de démarcation, ainsi que celles pouvant résulter des mouvements des populations. Dans cette optique, le Gabon invite la MINUS et le Conseil de défense conjoint à plus de vigilance et à explorer toutes les mesures envisageables afin de parer à toute éventualité.

À l'occasion de la deuxième réunion du Forum consultatif sur le Soudan, tenue à Addis-Abeba le 6 novembre 2010, les parties sont convenues de mettre en place, d'ici à la fin de cette année, des comités de travail pour finaliser les préparatifs. Cette décision ne peut que nous rassurer sur la suite du processus. Dans le souci de garantir une meilleure évolution de celui-ci, les parties sont invitées à faire avancer les négociations sur les arrangements postréférendaires, notamment sur les questions saillantes que sont la démarcation des frontières entre le Nord et le Sud, la liberté de circulation, le partage des ressources et les problèmes liés à la citoyenneté.

Contrairement aux préparatifs au Sud-Soudan, il se trouve que, malheureusement, ceux de l'Abyei n'ont enregistré que peu de progrès. Il résulte des déclarations de M. Kharti et de M. Amum qu'il y a quelques difficultés à appliquer le Protocole d'Abyei et que les parties ne sont pas encore parvenues à définir les mesures appropriées devant garantir une coexistence pacifique entre les principales communautés vivant dans la région. C'est pourquoi le Gabon encourage les parties à tout mettre en œuvre pour installer la Commission du référendum d'Abyei. Nous exhortons par ailleurs le Comité conjoint d'Abyei à accélérer les pourparlers sur les questions en suspens pour parvenir à un accord entre les parties qui prendra en compte les droits et les intérêts des peuples vivant dans la région.

L'attention particulière accordée par la communauté internationale aux référendums du Sud-

Soudan et de l'Abyei ne doit pas nous détourner de la situation qui prévaut au Darfour. Le Gabon déplore que le Darfour continue d'être le théâtre de violents combats armés, notamment entre les forces gouvernementales et le Mouvement pour la justice et l'égalité. Nous encourageons les différents acteurs du processus de paix à joindre leurs efforts pour que cessent les combats. Nous soutenons les efforts du Gouvernement soudanais visant à promouvoir la paix au Darfour. Nous renouvelons notre appui à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Sur un tout autre plan, il apparaît vital de faire aboutir le processus de paix au Darfour. Dès lors, les efforts déployés à la fois par le Médiateur conjoint, M. Bassolé, et par l'État du Qatar en vue de parvenir à un accord d'ici à la fin de l'année, méritent d'être soutenus. Cet accord doit être le plus inclusif possible.

À cet effet, nous sommes satisfaits de la poursuite des négociations avec le Mouvement pour la libération et la justice, et nous appelons à la signature, d'ici à décembre, d'un accord de paix avec le Gouvernement. Nous convions par ailleurs le Mouvement pour la justice et l'égalité, qui a déjà établi des contacts avec l'équipe de médiation, et le Mouvement de libération du Soudan à se joindre aux négociations. Le Gabon garde l'espoir de voir les négociations de Doha aboutir à un accord en décembre prochain, jalon indispensable pour le lancement, début 2011, d'une conférence Darfour-Darfour qui devra sceller durablement le rétablissement de la paix dans cette région par le biais d'un accord de paix global.

Tout le mérite de la présente séance – et je vous en suis reconnaissant, Monsieur le Président – est de souligner que l'avenir du Soudan se joue maintenant et que le processus de paix, entamé en 2005 par la signature de l'Accord de paix global, est arrivé à un moment critique de sa mise en œuvre. Les craintes du passé doivent aujourd'hui céder le pas aux aspirations de paix pour le Soudan de demain. À cet égard, je me félicite d'avoir entendu les parties dire que le temps de la guerre est révolu.

Le Gabon réitère sa foi en la capacité du Gouvernement d'unité nationale et du Gouvernement du Sud-Soudan à relever ce défi. Par ailleurs, nous restons confiants dans l'engagement des différents acteurs du processus de paix et des pays garants de l'Accord de paix global à œuvrer pour que la chaîne de

solidarité internationale en faveur du peuple soudanais reste toujours active malgré l'ampleur des défis à relever.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : On a beaucoup parlé aujourd'hui de l'étape critique où se trouve le Soudan et des défis qui restent à relever. Nous nous félicitons de ce débat constructif.

Au cours des cinq dernières années, les parties à l'Accord de paix global ont travaillé ensemble, pacifiquement, pour régler leurs différends et faire avancer la mise en œuvre de cet accord historique. Des progrès ont été accomplis et des échecs ont été essayés, mais, malgré ces hauts et ces bas, les parties ont tenu le cap et la stabilité règne. Nous les félicitons pour leur attachement à la paix et pour le courage dont elles ont fait preuve dans des circonstances difficiles.

Nous sommes désormais à la dernière phase de la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Il faut à présent tout mettre en œuvre pour faire en sorte que les référendums du Sud-Soudan et de l'Abyei soient libres, réguliers, transparents et crédibles et soient tenus en temps voulu dans le calme. Toutes les parties concernées devraient respecter le résultat des référendums. Tous ces points sont essentiels, car un résultat qui pourrait être légitimement contesté sera sujet à controverse, non seulement au Soudan, mais aussi aux yeux de l'opinion publique internationale. Dans ce contexte, le début du processus d'inscription des électeurs sur les listes électorales qui a été marqué par une forte participation est une première étape importante.

Je tiens ici à mettre l'accent sur le fait que la Turquie a, par principe, toujours attaché une grande importance à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Soudan depuis son indépendance en 1956. Nous appuyons également pleinement l'Accord de paix global qui a instauré la paix au Soudan après des décennies de troubles internes. Ces deux positions ne sont pas incompatibles. En effet, l'Accord de paix global lui-même reflète le même équilibre politique délicat.

En revanche, nous sommes préoccupés par le fait que, bien que la séparation soit un choix légitime, c'est un choix difficile. Mais, c'est le peuple soudanais qui doit en décider en dernier ressort. Conformément aux

principes fondamentaux énoncés dans l'Accord de paix global, l'avenir du Soudan dépend des Soudanais. Ils doivent faire un choix simple, binaire : unité ou séparation. Leur volonté décidera de la voie à suivre et leur droit à l'autodétermination, exercé dans des référendums libres, réguliers et crédibles, devra être respecté.

Indépendamment du résultat des référendums, l'ensemble du peuple soudanais, sans distinction de race ou de religion, qu'il habite le Nord ou le Sud, continuera d'être interdépendant. À cet égard, l'avenir n'est pas simple, ni binaire. Après janvier, il faudra toujours trouver des solutions pour garantir la coexistence pacifique entre diverses communautés. En effet, ce besoin se fera probablement davantage sentir.

C'est pour cette raison qu'il est indispensable de traiter de manière globale tous les accords post-référendaires, et nous nous félicitons des progrès accomplis à cet égard. En effet, même si l'une n'est pas une condition préalable de l'autre, la conclusion des accords post-référendaires et le bon déroulement des référendums se renforcent mutuellement. Si l'on réalise des progrès significatifs s'agissant des accords post-référendaires, cela créera de meilleures conditions de travail pour les préparatifs des référendums, mais aussi après leur tenue. C'est pour cette raison qu'il faut accomplir des progrès plus concrets, notamment pour ce qui est de l'Abyei.

La communauté internationale et l'ONU sont disposées à appuyer tous ces efforts, mais la paix ne pourra être instaurée que de l'intérieur du pays. Aucun soutien extérieur ne pourra remplacer ou suppléer la volonté politique des acteurs soudanais eux-mêmes de préparer un avenir sans conflit. En fin de compte, ce sont les parties, représentées ici aujourd'hui, qui ont eu le courage, la prescience et la sagesse de signer l'Accord de paix global il y a cinq ans. Ce sont ces parties qui veilleront à sa mise en œuvre intégrale, et ce sont elles qui sont sur le point d'instaurer une paix qui dépasse le cadre de l'Accord de paix global.

La Turquie est préoccupée par les accrochages militaires qui ont eu lieu récemment au Darfour, ainsi que par la détérioration générale de la sécurité. Nous condamnons toutes les attaques contre des civils, des travailleurs humanitaires et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, et exigeons que leurs auteurs soient traduits en justice. Nous exhortons tous les mouvements rebelles du Darfour à adhérer

sans plus tarder et sans conditions au processus de paix de Doha.

On ne pourra remédier à la situation humanitaire si l'on ne parvient pas à stabiliser les conditions de sécurité. C'est impossible tant que les groupes rebelles continueront de se battre au lieu d'engager un dialogue politique. Les groupes rebelles qui propagent le conflit vont devoir véritablement affronter les conséquences de leurs actes. L'intransigeance ne saurait être récompensée.

Nous ne devons pas détourner notre attention du Darfour en raison de l'Accord de paix global ou d'autres considérations. Un règlement politique global et juste au Darfour est la seule solution viable. La Turquie appuie pleinement l'effort conjoint de médiation entrepris par l'Union africaine (UA) et l'ONU au Qatar. Nous nous félicitons de la stratégie pour le Darfour annoncée par le Gouvernement soudanais. Nous saluons aussi le rapprochement constant entre les Gouvernements soudanais et tchadien.

Le Soudan n'est pas seul à être sur le point de prendre un tournant décisif. La détermination de la communauté internationale à maintenir la paix et la sécurité est également en jeu. Nous avons déjà mis en place une multitude de mécanismes, processus et structures, et pris un engagement au plus haut niveau, mais il reste maintenant à mener à bonne fin l'action entreprise, ce qui ne sera pas une tâche aisée. L'Accord de paix global n'est pas juste une série d'échéances à respecter. Il s'agit d'une voie politique, tracée il y a cinq ans, qui aboutira très certainement à l'éclatement d'un très grand pays.

Il s'agit d'une expérience potentiellement traumatisante, dont les avantages ne seront visibles que sur le long terme. À en juger d'après l'histoire, même dans les meilleures circonstances et avec l'engagement actuel des parties à agir de concert, nous devons rapidement nous attendre à rencontrer des turbulences.

C'est pourquoi il reste indispensable d'insister sur le respect strict de l'esprit et de la lettre de l'Accord de paix global. Cet accord historique doit être pleinement mis en œuvre et mené à bon terme.

Par ailleurs, le Conseil et la communauté internationale doivent aussi se préparer à gérer efficacement les répercussions probables sur les plans politique, sécuritaire et humanitaire de la mise en œuvre de l'Accord de paix global, en particulier au lendemain des référendums. Il faudra pour cela envoyer des messages forts et clairs, et mettre en place les bons outils, notamment de véritables incitations.

À mesure que nous avançons, à la lumière des dynamiques complexes et multiples à l'œuvre aux niveaux national et régional, il est clair qu'une stratégie détaillée est indispensable afin de faire face à la période qui suivra l'Accord. En fin de compte, la responsabilité première du Conseil de sécurité est le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous espérons que son implication politique constante dans le processus, de même que la séance d'aujourd'hui, permettront finalement de progresser pour atteindre cet objectif crucial.

Pour terminer, je tiens à exprimer l'attachement continu de la Turquie à la paix et la stabilité au Soudan et dans la région, et son plein appui aux efforts inestimables de l'ONU et de l'UA.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste.

Je voudrais donc une fois de plus remercier le Ministre des affaires étrangères, M. Karti, ainsi que M. Amun de leur participation au présent débat.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 45.